

Vol 1

15 novembre 1919

No. 3

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 novembre 1919

TEXTE

81—L'éducation chrétienne dans la famille	<i>Hos'ia.</i>
82—Le paysan et l'avocat.	ÉMILE SOUVESTRE.
85—S. Ém. le cardinal Mercier à Québec	ADIUTOR RIVARD.
85—Un trait d'Alphonse Karr	
86—Marie Heurtin.	LOUIS ARNOULD (<i>Ames en prison</i>).
92—L'autorité à l'école	
93—La grande guerre et ses grandes figures : le maréchal Pétain.	R. P. ALEXIS, capucin.
97—Mademoiselle Perpétue	ADOLPHE ADERER (<i>la Semaine Litt.</i>)
101—Souvenir d'instituteur	RENÉ P. (<i>l'Évangéline</i>).
103—Fôch en vacances	
105—Éphémérides canadiennes — octobre 1919.	
109—La diptérie.	Dr H. PALARDY.
112—Le socialisme : ses principes antisociaux	<i>L'Action Catholique.</i>
114—L'art culinaire : Bouillon, Consommé pour soupe, Soupe aux 116—Au coin du feu. {huîtres.	
117—Être de son temps	PAULE D'AIRVAULT.
118—Quand les chapelets perdent-ils leurs indulgences?	
118—Les derniers jours des "travaux"	ADDA.
120—A dire : Les cinq brigands de Charles Nodier (poésie)	P. V. DELAPORTE.

ILLUSTRATIONS

84—S. Ém. le cardinal Mercier	
100—Le vieux chat et les rats	Tableau de Mlle LÉONTINE MALBET.
105—M. E.-W. Beatty, président du C. P. R.	
106—M. Ernest Lapointe	
107—Mgr C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa.	
L'hon. W. Hearst	
Sir Henry Drayton.	
L'hon. W.-L. Mackenzie-King	
108—M. E.-C. Drury	
115—La veuve du marin.	Tableau de RENOUF.

"L'Apôtre" est une revue publiée par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. "L'Apôtre" répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. "L'Apôtre" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. "L'Apôtre" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à "L'Apôtre" est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC 15 NOVEMBRE 1919

No. 3

L'éducation chrétienne dans la famille

A MESURE que l'on a avec plus d'énergie rappelé la nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles, et perfectinné cet enseignement religieux dans les écoles libres et dans les catéchismes, les parents, même des parents chrétiens, se sont de plus en plus détachés de l'obligation qu'ils ont, *eux les premiers*, de pourvoir par eux-mêmes, autant qu'ils le peuvent, à cet enseignement.

Ils ont oublié, on a oublié qu'ils ont grâce d'état, la grâce surnaturelle du mariage, pour cette éducation religieuse de leurs enfants, qu'ils peuvent bien s'y faire aider, qu'ils ne peuvent y être remplacés par personne, non pas même par le prêtre.

De même, en effet, que dans l'œuvre de notre salut la nature et la grâce doivent être étroitement unies, de même dans l'éducation de l'enfant, la nature, sous la forme de l'affection maternelle, s'unit étroitement à la grâce, c'est-à-dire à l'amour de Dieu. Ces deux amours n'en font qu'un, pour ainsi dire; pour l'enfant, aimer Dieu, c'est encore aimer sa mère.

Un père chrétien et une mère chrétienne, c'est Dieu mis à la portée de l'enfant. Peut-être l'a-t-on trop oublié.

L'admirable, la méthodique, la réglementaire, la classique organisation des catéchismes des paroisses a peu à peu concentré, puis détourné l'attention des parents, qui ont oublié que ces catéchismes étaient seulement pour eux un moyen de les seconder, mais certes pas de les remplacer.

L'ambition qui en est résultée pour eux leur a été aussi fâcheuse qu'à leurs enfants eux-mêmes.

Entre la famille qui prépare le cœur de l'enfant et l'école qui prépare son avenir temporel, le catéchisme, sans lien avec l'une ni avec l'autre, est demeuré comme déraciné, et, par suite, sans fruit; sa langue même, une langue presque morte.

Il faudrait bien se persuader que ni diplômes, ni récompenses, ni projections, ni cinémas, ni rien au monde de semblable ne réparera ce mal, ou ne suppléera à cette absence de racines de l'instruction et de l'éducation religieuse de l'enfant.

C'est donc dans la famille que doit se donner le premier enseignement et la première éducation religieuse. Mais comment? Faut-il faire apprendre par cœur à l'enfant son catéchisme? un petit catéchisme très réduit? Je ne suis pas de cet avis. On dit, je le sais, les enfants apprennent par cœur le catéchisme; plus tard, ils réfléchiront, ils comprendront. Quelle erreur! *L'enfant ne revient plus sur ce qu'il a appris d'une certaine façon, pour le rapprendre d'une autre manière: Cela ne l'intéresse plus, il croit savoir.* Que de grandes personnes ne reliront jamais les fables de La Fontaine parce qu'elles croient les connaître, les ayant autrefois apprises de mémoire! Que de grandes personnes,— je ne parle évidemment pas des personnes instruites — nous récitent encore leurs prières, le *Confiteor*, par exemple, en répétant indéfiniment les mêmes erreurs enfantines qu'elles commettaient jadis, et qui rendent intelligible cette belle prière!

Il faut que l'enseignement religieux s'empare immédiatement de toutes les facultés naturelles et surnaturelles de l'enfant, de son cœur par l'amour filial et par la dévotion, de son intelligence par la foi, par toute la réflexion dont il est capable alors, par sa mémoire, par ses habitudes. Il

faut lui faire faire simultanément des actes de foi, d'espérance et de charité sur toutes les vérités dont on lui a parlé.

Il ne faut pas qu'il sache seulement les principaux mystères de la Religion, il faut qu'il en contracte immédiatement la dévotion. Notre Seigneur Jésus-Christ ne nous a pas enseigné ces mystères pour satisfaire notre curiosité mais pour nous inspirer une dévotion, obligatoire, à ces mêmes vérités.

Exemple, aujourd'hui, on fera ajouter au *Pater* et à l'*Ave* une consécration en deux mots de toute la journée pour honorer et remercier Dieu, auteur du bienfait de la *Création*. On dira à l'enfant, par exemple : " Tout ce qui existe, toi-même, c'est Dieu qui l'a fait par sa puissance, par sa bonté, pour Lui-même. Tout ce que tu feras aujourd'hui tu le feras pour remercier Dieu de tant de bienfaits." — Dans le courant de la journée, à la première petite faute : " Eh bien, mon enfant, et ta promesse de ce matin ? peux-tu offrir au bon Dieu cette *mauvaise* action pour le remercier ? " — Au premier effort demandé, au premier sacrifice, " bien, mon enfant, le bon Dieu sera content, tu tiens ta promesse de ce matin ".

Le lendemain, même exercice, mêmes remarques dans la journée pour honorer le bon Dieu qui *conserve et règle tout* dans notre vie, par l'ordre ou la permission de qui tout nous arrive, souffrances et joies. A l'occasion des joies, des souffrances de la journée, mêmes réflexions ou du moins réflexions analogues. Ainsi chaque jour pour quelque grande vérité, Trinité, Incarnation, Rédemption, Eucharistie, Jugement...

Comme toutes ces vérités, tous ces mystères se résument dans celui de la Sainte Eucharistie, on fera, chaque jour, de ce mystère et de cette dévotion de la Sainte Eucharistie le point central, vers lequel convergera chaque jour l'attention et l'effort de l'enfant. On lui montrera chaque jour dans le Tabernacle, en réalité vivante et présente, le Dieu *Créateur*, le Dieu *Providence*, le Dieu *Incarné*, le Dieu *Rédempteur*, le *Souverain Juge*, etc.

Comme la Sainte Vierge est notre médiatrice entre nous et son divin Fils, on la rappellera aussi chaque jour à l'enfant.

Si on voit l'enfant porté par la grâce divine d'une manière particulière vers telle ou telle de ces dévotions aux mystères, on ne manquera pas de diriger et d'encourager cet attrait spécial.

Une lecture de piété, tirée de la *Vie des Saints* ou de l'*Histoire de l'Église*, se rapportant à la vérité du jour compléterait heureusement cet effort d'éducation chrétienne.

Voit-on combien, au bout de deux ou trois années seulement de ce régime, accompagné de communions fréquentes, on obtiendrait des enfants d'immenses progrès dans la foi et dans la piété ?

(*Hostia.*)

Le paysan et l'avocat

Les villes ont leur individualité comme les hommes : industrielles ou maritimes, savantes ou frivoles, elles révèlent toujours, par leur physionomie, la nature de leurs habitants. Traversez Rouen, Lyon, Brest, Strasbourg, et regardez autour de vous : tout ce qui frappera vos yeux sera une révélation de goûts et d'habitudes ; l'histoire de chaque population se trouvera, pour ainsi dire, écrite dans ses rues.

On est surtout frappé de cette vérité lorsqu'on visite Rennes. En voyant ses grands édifices à l'air magistral, ses places magnifiques où l'herbe pousse entre les pavés, ses solitaires promenades que traversent à peine, de loin en loin, quelques lecteurs pensifs, on reconnaît sur-le-champ la capitale du vieux duché breton, l'ancienne résidence du Parlement, la ville d'études où vient se former toute la jeunesse studieuse de la province. Car, ce qui domine dans l'aspect de Rennes, c'est la gravité ; la ville entière est calme et sévère comme un tribunal : et, en effet, c'est là que *demeure la loi* ! Là se trouvent son temple, ses grands prêtres et ses plus fervents adorateurs. On y arrive des extrémités de la Bretagne pour s'éclairer et demander conseil. Venir à Rennes sans consulter paraît aussi impossible à un Breton qu'il eût été impossible à un Grec de passer près du temple de Delphes sans interroger la pythonisse.

Cela était vrai à la fin du dernier siècle comme aujourd'hui, et, surtout pour les paysans, race timide par expérience et habituée à prendre ses précautions.

Or donc, il arriva qu'un jour, un fermier, nommé Bernard, étant venu à Rennes pour certain marché, s'avisa, une fois son affaire terminée, qu'il lui restait quelques heures de loisir et qu'il ferait bien de les employer à consulter un avocat. On lui avait souvent parlé de M. Potier de la Germondaie, dont la réputation était si grande, que l'on croyait un procès gagné lorsqu'on pouvait s'appuyer de son opinion. Le paysan demande son adresse et se rendit chez lui.

Les clients étaient nombreux et Bernard dut attendre longtemps ; enfin son tour arriva et il fut introduit. M. Potier de la Germondaie lui fit signe de s'asseoir, posa ses lunettes sur le bureau et lui demanda ce qui l'amenait.

— Par ma foi ! Monsieur l'avocat, dit le fermier en tournant son chapeau, j'ai entendu dire tant de bien de vous que, comme je me trouvais tout porté à Rennes, j'ai voulu venir vous consulter afin de profiter de l'occasion.

— Je vous remercie de votre confiance, mon ami, dit M. de la Germondaie ; mais vous avez sans doute quelque procès ?

— Des procès ? par exemple ! je les ai en abomination, et jamais Pierre Bernard n'a eu un mot avec personne.

— Alors, c'est une liquidation, un partage de famille ?

— Faites excuse, Monsieur l'avocat, ma famille et moi nous n'avons jamais eu à faire de partage, vu que nous prenons à la même huche, comme on dit.

— Il s'agit donc de quelque contrat d'achat ou de vente ?

— Ah ! bien oui ! je ne suis pas assez riche pour acheter, ni assez pauvre pour revendre !

— Mais enfin, que voulez-vous de moi ? demanda le jurisconsulte étonné.

— Eh bien ! je vous l'ai dit, Monsieur l'avocat, reprit Bernard avec un gros rire embarrassé, je veux une *consulte*... pour mon argent, bien entendu... parce que je suis à Rennes et qu'il faut profiter des occasions.

M. de la Germondaie sourit, prit une plume, du papier, et demanda au paysan son nom.

— Pierre Bernard, répondit celui-ci, heureux enfin qu'on l'eût compris.

— Votre âge ?

— Quarante ans ou approchant.

— Votre profession ?

— Ma profession ?... ah ! oui, ce que je fais... je suis fermier.

L'avocat écrivit deux lignes, prit le papier et le remit à son étrange client.

— C'est déjà fini ? s'écria Bernard ; eh bien ! à la bonne heure ; on n'a pas le temps de moisir, comme dit cet autre. Combien donc est-ce que ça vaut, la *consulte*, Monsieur l'avocat ?

— Trois francs.

Bernard paya sans réclamation, salua et sortit enchanté d'*avoir profité de l'occasion*.

Lorsqu'il arriva chez lui, il était déjà 4 heures ; la route l'avait fatigué et il entra à la maison résolu bien à se reposer.

Cependant ses foins étaient coupés depuis deux jours et complètement fanés ; un des garçons vint demander s'il fallait les rentrer.

— Ce soir ! interrompit la fermière, qui venait de rejoindre son mari ; ce serait grand péché de se mettre à l'ouvrage si tard, tandis que demain on pourra les ramasser sans se gêner.

Le garçon objecta que le temps pouvait changer, que les attelages étaient prêts et les bras sans emploi ; la fermière répondit que le vent se trouvait bien placé et que, si l'on commençait, la nuit viendrait tout interrompre. Bernard, qui écoutait les deux plaidoyers, ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se rappela, tout à coup, la papier de l'avocat.

— Minute ! s'écria-t-il, j'ai là une *consulte*, c'est d'un fameux, et elle m'a coûté trois francs : ça doit nous tirer d'embarras. Voyons, Thérèse, dis-nous ce qu'elle chante, toi qui lis toutes les écritures.

La fermière prit le papier et lut, en hésitant, ces deux lignes :

Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.

— Il y a cela ! s'écria Bernard, frappé de l'à-propos ; alors vite les charrettes, les filles, les garçons, et rentrons le foin !

Sa femme voulut encore essayer quelques observations ; mais il déclara qu'on n'achetait pas une *consulte* trois francs pour n'en rien faire et qu'il fallait suivre l'avis de l'avocat. Lui-même donna l'exemple en se mettant à la tête des travailleurs, et en ne rentrant qu'après avoir ramassé tous ses foins.

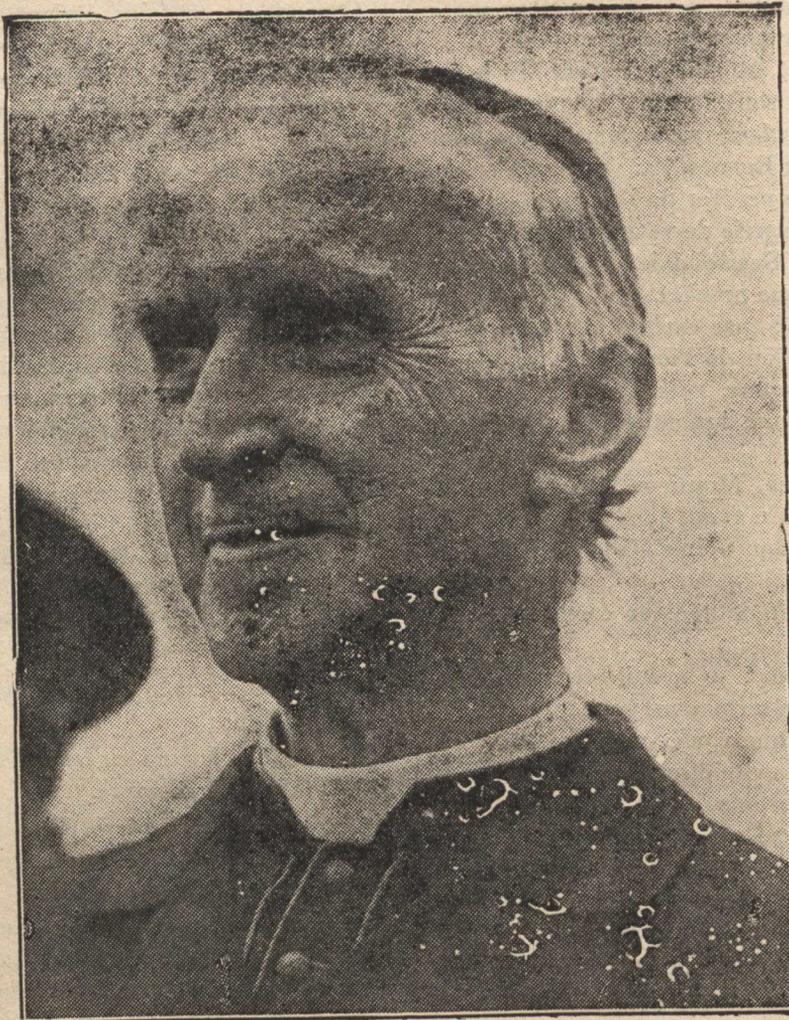
L'événement sembla vouloir prouver la sagesse de sa conduite ; car le temps changea

pendant la nuit, un orage inattendu éclata sur la vallée, et le lendemain, quand le jour parut, on aperçut dans la prairie la rivière débordée qui entraînait les foins récemment coupés. La récolte de tous les fermiers voisins fut complètement anéantie ; Bernard seul n'avait rien perdu.

Cette première expérience lui donna une telle foi dans la consultation de l'avocat, qu'à partir de ce jour il l'adopta pour règle de conduite et qu'il devint, grâce à son ordre et à sa

diligence, un des plus riches fermiers du pays. Il n'oublia jamais, du reste, le service que lui avait rendu M. de la Germondaie, auquel il apportait tous les ans, par reconnaissance, une couple de ses plus beaux poulets, et il avait coutume de dire à ses voisins, lorsqu'on parlait des hommes de loi, " qu'après les commandements de Dieu et de l'Église, ce qu'il y avait de plus profitable au monde était la *consulte* d'un bon avocat."

ÉMILE SOUVESTRE.



S. Ém. LE CARDINAL MERCIER

Primat de Belgique

S. E. le Cardinal Mercier

A QUÉBEC

S. Ém. le cardinal Mercier était à Québec les 1er et 2 novembre courant.

Pendant cinq longues années d'angoisses et de deuils, la voix du vénérable Archevêque de Malines n'a cessé de s'élever du fond de la Belgique envahie et de retentir par le monde, plus haute que tous les bruits de la guerre. Les catholiques écoutaient, dans une émotion profonde. Récits sans amertume, mais combien poignants de la "douloureuse passion de la Belgique"; protestations indignées contre le crime; fermes revendications des immunités de l'Église; affirmations nettes et claires du droit chrétien de la guerre; expression des principes de la saine philosophie sur les devoirs envers la patrie et envers l'autorité légitime; témoignages rendus à la droiture et à la vaillance; enseignements et conseils salutaires, consolations pleines de douceur, paroles d'espoir... — les lettres et les discours de Son Éminence depuis 1914 forment, suivant l'expression du cardinal Amette, une "œuvre admirable de doctrine évangélique, de sollicitude pastorale et de courage patriotique". Et monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen, primat de Normandie, lui écrivait: "Au milieu des horreurs dont nous sommes témoins, soyez bénie, Éminence, d'avoir fait revivre à nos yeux, dans une vraie beauté de splendeur morale, la figure des saints évêques défenseurs de la cité, les champions intrépides de l'indépendance de l'Église."

S. Ém. le cardinal Mercier apparaît, en effet, dans la grande guerre, comme le *Defensor civitatis*; le savant, le philosophe, le docteur, appelé jadis par Léon XIII à introduire le Thomisme à Louvain, est devenu, parce que sa patrie allait périr, "un prophète de libération, entendu d'un bout du monde à l'autre." Et, par les gestes qu'il a faits, par les paroles qu'il a dites, le Prince de l'Église a, seul, remporté sur l'Allemagne une victoire morale, qui a précédé celle des armes, et qui l'égale.

Dans la lutte qu'il a soutenue, Son Éminence devait singulièrement élever le débat: il n'a pas seulement sauvé la Cité belge, sa patrie: il a proclamé la Vérité en face de

l'erreur, protégé la Civilisation contre la barbarie, défendu le Droit contre l'injustice. L'Archevêque de Malines entre dans l'histoire de l'Église et du monde comme Défenseur du Droit.

Nous nous inclinons avec vénération devant la grande et noble figure de S. Ém. le cardinal Mercier; nous le prions d'agréer l'hommage respectueux de notre admiration, et nous formons des vœux pour que, sous sa direction et d'après ses enseignements, se reconstruise sa chère Université de Louvain et se rétablisse sa patrie.

ADJUTOR RIVARD,

Prof. à l'Université Laval.

UN TRAIT D'ALPHONSE KARR

Alphonse Karr, lorsqu'il habitait Saint-Raphaël était voisin d'un grand seigneur russe, lequel possédait une magnifique bibliothèque. Le romancier, ayant besoin de consulter un livre, pria par un billet le riche Slave de le lui prêter.

Celui-ci répondit verbalement au messager: — Dites à M. Alphonse Karr que ma bibliothèque est tout entière à sa disposition, mais que jamais aucun livre n'en sort. Il peut venir chez moi tant qu'il voudra.

L'auteur de *Sous les tilleuls*, qui vivait comme un ours, ne profita pas de l'invitation et se tint coi. Quelque temps après, comme il échenillait les rosiers de sa villa, il surprit un colloque entre son jardinier et celui du prince:

— Qu'y a-t-il?

— Monsieur, c'est le voisin qui vous prie de lui prêter vos arrosoirs.

Le moment de la riposte était venu. Alphonse Karr se retourna vers l'ambassadeur en sabots et, à son tour, répliqua majestueusement:

— Allez dire à votre maître que mes arrosoirs ne sortent pas d'ici, mais qu'ils sont tous et toujours à sa disposition, à la condition que le prince vienne arroser chez moi.

Marie Heurtin

Dans la matinée du 1er mars 1895, trois voyageurs, qui s'étaient égarés la veille en traversant le polygone d'artillerie de Poitiers, aboutissaient enfin au bel établissement de Larnay, tenu par les Sœurs de la Sagesse : c'étaient un tonnelier de Vertou (Loire-Inférieure) et sa tante qui poussaient devant eux une enfant de dix ans, dont la physionomie bestiale semblait dénoter une nature de sauvage ; très agitée, elle ne parlait pas et n'entendait pas ; elle était sourde-muette de naissance. De ses yeux brun clair aux reflets verts, elle regardait de tous côtés, mais elle ne voyait pas : elle était aveugle de naissance. On eût dit que la nature s'était acharnée dès la première heure sur cette infortunée, pour condamner toutes les portes par lesquelles chaque âme humaine peut communiquer avec l'extérieur ; elle ne lui en avait laissé qu'une seule, celle du toucher, par où la malheureuse enfant, connaissant confusément qu'il existait autre chose qu'elle-même, s'exaspérait de ne pouvoir l'atteindre. " Ne pas voir et ne pas entendre ! Vous représentez-vous bien — disait éloquemment Brunetière, à propos d'elle, dans la séance publique de l'Académie française du 23 novembre 1899 — ce qu'il y a littéralement de ténèbres accumulées dans ces deux mots ? Vous représentez-vous, dans cette nuit, la captivité de l'intelligence ! Vous représentez-vous cette horreur de sentir par l'intermédiaire du toucher, qu'il existe un monde, et de chercher, aux murs de sa prison de chair, une issue sur ce monde, et de ne pas la trouver ? "

Le pauvre tonnelier s'était enquis d'un asile où placer sa fille ; mais les institutions de sourdes-muettes la lui refusaient parce qu'elle était aveugle, et les institutions d'aveugles l'écartaient parce qu'elle était sourde-muette. Cruelle et douloureuse alternative, dont il ne pouvait pas sortir ! Cependant, deux maisons se laissèrent successivement apitoyer et consentirent à prendre l'enfant à l'essai ; dans l'une d'elles, son parrain la conduisit, et, ne voulant point le laisser partir, elle tint, durant une heure et demie, ses bras noués autour du cou du pauvre homme, tant était forte son horreur pour quitter l'humble milieu de ses habitudes de famille ; la seconde maison, hélas ! à son tour, la rendit

au père en lui assurant que sa fille, avec son regard ouvert, clair et vif, voyait parfaitement, mais qu'elle était idiote. L'on conseilla donc à la famille de la mettre au " Grand-Saint-Jacques " autrement dit à l'hospice d'aliénés de Nantes, et c'était, avec cette ardente nature qui allait s'affolant de plus en plus, à brève échéance, la camisole de force et le cabanon.

Par bonheur, le tonnelier entendit parler de l'établissement de Larnay, où une enfant, devenue aveugle, sourde et muette à l'âge de trois ans et demi, par suite des émotions de la guerre de 1870, avait été instruite par la Sœur Sainte-Médulle. Sœur Sainte-Médulle était morte l'année précédente, mais elle avait formé une élève, Sœur Marguerite qui était prête à essayer sur Marie Heurtin la méthode qu'elle avait vu si bien appliquer à Marthe Obrecht ; il est vrai que le nouveau cas était bien plus grave que l'ancien, car Marie, elle, n'avait même pas vu et entendu pendant quelques années, ayant apporté en naissant sa triple infirmité. Néanmoins, la vaillante supérieure de la maison accepta cette nouvelle pensionnaire, et la Sœur Marguerite se mit immédiatement à l'œuvre, toutes deux plus heureuses que l'abbé de l'Épée lui-même, qui avait en vain appelé de tous ses vœux la joie de se consacrer à un pareil assemblage des misères humaines. Il écrivait, en effet, à la fin de sa quatrième lettre, en 1774 : " J'offre de tout mon cœur à ma patrie et aux nations voisines de me charger de l'instruction d'un enfant " s'il s'en trouve " qui, " étant sourd-muet, serait devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans. " Il n'ose même point parler d'une cécité de naissance. . . " Plaise à la miséricorde divine, ajoute-t-il, qu'il n'y ait jamais personne sur la terre qui soit éprouvé d'une manière aussi terrible ! Mais s'il en est une seule (sic), je souhaite qu'on me l'amène et de pouvoir contribuer par mes soins, au grand ouvrage de son salut. "

L'offre du grand homme de bien demeura sans résultat, car c'est inutilement que l'on fit, sur sa demande, toutes les recherches possibles dans le royaume pour découvrir l'infirmité rêvée. Nous ne devons point nous en étonner : à cette époque, les sourds-muets étaient relégués par leurs familles dans un coin obscur de la maison. A plus forte raison devait-il en être de même pour ceux d'entre eux, bien moins nombreux, qui étaient en surplus atteints de cécité.

Ce n'était pas une fillette de dix ans qui était entrée à Notre-Dame de Larnay, mais un monsieur furieux. Dès que l'enfant se sentit abandonnée par son père et sa grand'tante, elle entra dans une rage qui ne cessa guère pendant deux mois ; c'était une agitation effrayante, torsions et roulements sur le sol, coups de poing appliqués sur la terre, la seule chose qu'elle pût facilement toucher ; le tout accompagné d'affreux aboiements et de cris de désespoir que l'on percevait des environs mêmes de la maison. Impossible de la quitter une seconde. Pour la calmer, les Sœurs essayèrent plusieurs fois de lui faire faire de courtes promenades avec ses compagnes ; mais ses accès de fureur la reprenaient au milieu, elle criait, se jetait dans un fossé de la route et se débattait avec une invraisemblable énergie nerveuse lorsqu'on essayait de la faire rentrer. Il fallut plusieurs fois l'emporter par les épaules et par les jambes, en dépit de ses rugissements, et les Sœurs rentraient, confuses devant l'émoi des ouvriers et des paysans, qui avaient l'air de croire qu'elles attentaient à la vie d'une enfant ; la malheureuse, en réalité, subissait de par ses infirmités accumulées, la torture de l'âme, plus douloureuse encore, probablement, que le supplice du corps.

Chaque fois que ses mains pouvaient attraper une personne de son entourage, elle tâta aussitôt la tête, et si, au lieu du béguin des autres sourdes-muettes, elle rencontrait la coiffe rigide d'une religieuse, elle entraînait dans une nouvelle colère.

Pourtant, la Sœur Marguerite avait commencé l'instruction de sa terrible élève. Remarquant que Marie avait une particulière affection pour un petit couteau de poche apporté de chez elle, elle le lui prit. Marie se fâcha. Elle le lui rendit un instant et lui mit les mains l'une sur l'autre, l'une coupant l'autre, ce qui est le signe abrégé pour désigner un couteau chez les sourds-muets, puis elle lui reprit l'objet : l'enfant fut irritée, mais, dès qu'elle eut l'idée de refaire elle-même le signe qui lui avait été appris, on lui rendit le couteau définitivement. Le premier pas était fait : l'enfant avait compris qu'il y avait un rapport entre le signe et l'objet.

Son institutrice poursuivit dans cette voie. Elle avait su de la tante de Marie que celle-ci aimait spécialement le pain et les œufs, aussi lui servait-on souvent un œuf au réfectoire. Un

jour, après qu'elle a palpé avidement son œuf, la sœur le lui reprend, en lui faisant sur les mains le signe qui désigne l'œuf. L'enfant se fâche, et comme ce jour-là elle ne répète point le nouveau signe, on ne lui rend pas l'œuf et on lui sert de la viande à la place. Mais elle n'était pas contente et tâta jalousement dans les assiettes voisines pour savoir si l'on avait donné des œufs à ses compagnes. Le lendemain, on lui remet un œuf dans son assiette, elle s'en empare, on le lui reprend en lui répétant le signe, et comme elle le reproduit à son tour, on lui restitue enfin l'œuf tant convoité. Ainsi en fut-il du pain, des autres aliments et même du couvert. Au bout de peu de temps, l'on en vint à ne rien préparer pour elle sur la table du réfectoire, et elle prit alors l'habitude, en arrivant, de demander par les signes indiqués tout ce qui lui était nécessaire.

Puis ce fut le tour d'une minuscule batterie de cuisine qu'elle palpa pendant des heures entières.

On l'avait donc initié à un premier dictionnaire, si l'on peut dire ; dictionnaire essentiellement synthétique, où un seul signe désigne un seul objet. Mais il était impossible de continuer longtemps cette méthode et de charger sa mémoire d'un nombre suffisant de signes pour que chacun désignât sans confusion un objet : pouvait-on même inventer assez de signes simples pour cela ? Il fallait entrer dans la voie de l'analyse. C'est ce que fit la Sœur Marguerite, en apprenant à son élève l'alphabet dactylogique, que l'on enseignait aux sourds-muets avant la découverte de la méthode vocale, dite milanaise, et dont beaucoup encore se servent entre eux. Seulement, tandis que les sourds-muets ordinaires voient les signes, il fallait, bien entendu, les poser, pour ainsi dire, sur la main de l'enfant afin de les lui faire sentir. Procédant, comme toujours, du connu à l'inconnu, la Sœur montra à son élève l'équivalence qui existait entre tel signe résumé qu'elle lui avait appris tout d'abord et le groupe de signes correspondant qui en est comme la monnaie. Ainsi l'enfant sut bientôt désigner, à son gré, le couteau, ou par le signe abrégé de sa première instruction ou par les quatre signes de la seconde. La petite sourde-muette avait maintenant à sa disposition une nouvelle langue, dans laquelle on pouvait lui signifier les choses en nombre illimité. Elle parlait en quelque sorte. Il fal-

lait à présent lui fournir la vue, c'est-à-dire lui permettre de lire.

C'est ce que fit la Sœur Marguerite en lui apprenant alors l'alphabet Braille, c'est-à-dire les lettres piquées sur le papier pour les aveugles. On lui montra une nouvelle équivalence, celle qui existe entre les groupements de piqures et les lettres par signes qui lui avaient été enseignées en dernier lieu, et ce nouveau progrès fut réalisé tout naturellement.

Ainsi la première éducation de la malheureuse enfant avait compris trois étapes distinctes : 1° pour faire descendre des lueurs de jour dans son âme enténébrée on l'avait dressée à désigner chaque objet par un signe au moyen du langage mimique ; 2° on l'avait traitée en sourde-muette en lui apprenant l'alphabet appliqué sur son épiderme, ou dactylogie ; 3° on l'avait traitée en aveugle en lui apprenant l'alphabet Braille, qui lui permettrait la lecture. Et telles étaient la persévérance infatigable et l'affectueuse patience de la maîtresse, telle était aussi la vivacité naturelle de l'intelligence de l'élève qui se développait rapidement avec tous les progrès, que cet effrayant labeur cérébral, dont nous pouvons à peine soupçonner l'intensité, s'accomplit dans l'espace d'un an environ.

La pauvre enfant avait sans doute beaucoup appris dans ce temps, mais elle ne savait encore que reconnaître et désigner des objets concrets et des actions matérielles, et les Sœurs avaient hâte de s'adresser directement à son âme, à son cœur. Il fallut commencer par lui donner des notions sur la qualité des choses, et, comme me disait si simplement la Sœur Marguerite, "lui apprendre les adjectifs".

D'abord, sa maîtresse lui fit tâter avec soin deux de ses compagnes, l'une grande et l'autre petite, et lui inculqua ainsi la notion de "grandeur". Elle poursuivit dans cet ordre d'idées, sans se douter des orages terribles qu'elles allaient déchaîner. Elle voulut donner à son élève l'idée de "richesse" et de "pauvreté", et, un jour que des cheminaux passaient par le couvent, comme il leur arrive fréquemment, elle lui fit tâter l'un d'eux, avec ses vêtements, déchirés et son sac sur le dos, lui opposant une personne bien habillée parée de bijoux et qui possédait quelques pièces de monnaie dans sa poche. Alors l'enfant se redressa, déclara qu'elle ne voulait pas être pauvre et que son père "avait des sous", et elle exhala son dégoût pour les

mendiants et les pauvres. Elle était si montée, ce jour-là, que la Sœur la laissa se calmer, mais elle revint à la charge, le lendemain, et elle demanda à l'enfant si elle l'aimait : Marie, qui s'attachait à la Sœur avec une véritable passion, lui exprima par son attitude et ses gestes toute son affection ; "l'idée de tendresse est une des premières que les êtres humains expriment, si dépourvus semblent-ils de moyens d'expressions". La Sœur lui montra alors qu'elle-même était pauvre, qu'elle n'avait pas d'argent, et lui inspira des sentiments plus justes à l'égard de la pauvreté.

L'acquisition de l'idée de *vieillesse* fut plus terrible encore. Une vieille sourde-muette de quatre-vingt-deux ans, nommée Honorine, se prête à l'expérience ; Marie lui palpa le visage, connut ses rides et son corps courbé, et les compara à son propre visage et à son propre corps, et à ceux de Sœur Marguerite. Celle-ci lui annonça qu'elle Marie, serait un jour comme la vieille sourde-muette, qu'elle aurait des rides, et qu'après avoir grandi, elle finirait par se courber et par avoir besoin d'un bâton pour marcher. La révolte fut formidable. L'enfant déclara que ce ne serait point, qu'elle ne voulait pas que cela fût, qu'elle entendait toujours rester jeune : la jeunesse, à la bonne heure ! la vieillesse, fi donc ! et puis, quand la vieillesse viendrait, elle se raidirait, pour ne pas se laisser courber par elle.— Le lendemain, la Sœur Marguerite la reprit avec douceur, lui expliqua qu'elle-même aurait des rides et tous les inconvénients de la vieillesse, et que néanmoins elle était contente et heureuse, tandis que Marie se fâchait ; elle la persuada si bien que les autres Sœurs demandaient plus tard à l'enfant si elle était triste de penser à sa vieillesse : "Non, répondait-elle — comme souvent dans des cas analogues, — *Marguerite veut*". Ainsi, par son autorité personnelle, appuyée sur la profonde affection qu'elle lui inspirait, la Sœur Marguerite inculquait à son élève quelques-unes des plus délicates parmi les notions morales.

C'est dans ce travail que la Sœur, cherchant à suggérer à Marie l'idée de l'*avenir*, fut une fois devancée par elle ; comme elle s'efforçait de la lui expliquer, l'enfant se leva brusquement, les bras tendus en avant, marcha rapidement devant elle, trouvant en soi-même l'éternelle comparaison, qui a été illustrée par Bossuet, par

tant de poètes et d'orateurs, celle de la vie avec une route.

S'étant promis d'enseigner à son élève les grands traits de la vie humaine, Sœur Marguerite ne craignit pas de lui révéler *la mort*. Pour cela, elle profita de la fin d'une religieuse sourde-muette, qui venait d'être soudain emportée par une congestion : Marie s'était beaucoup attachée à elle, et la Sœur Joseph, c'était son nom, avait même commencé à lui tricoter une paire de bas. Sœur Marguerite parla doucement de la morte à l'enfant, lui disant qu'elle était couchée, qu'elle ne se lèverait plus, qu'elle ne ferait plus la cuisine, qu'elle ne tricoterait plus. "Et mes bas, quand les finira-t-elle ?" fit aussitôt la pauvre enfant. On lui proposa d'aller auprès de la morte ; elle y vola à travers les corridors, et elle fut très péniblement saisie par l'impression de froid du cadavre ; elle le comparait à de la glace. En apprenant qu'elle mourrait, elle aussi, et qu'elle serait un jour comme la Sœur Joseph, elle se révolta encore une fois ; encore une fois, il fallut toute l'autorité insinuante de la Sœur Marguerite pour la calmer, en lui montrant qu'elle-même, la Sœur, mourrait à son tour et qu'elle était douce devant cette idée. L'enfant se résigna encore, parce qu'il le fallait :

— C'est Marguerite qui l'a dit.

Elle put bien se persuader, d'ailleurs, que le cas n'était point spécial à la Sœur Joseph, car un nouveau décès s'étant produit dans la communauté, l'on prit soin de lui faire tâter le corps refroidi.

Mais la sainte religieuse ne voulait point laisser à son élève une idée aussi matérielle et incomplète de la mort : elle avait hâte de lui faire comprendre l'existence de l'âme. Un jour, l'enfant venait de recevoir une lettre de son père, elle en était tout heureuse et elle baisa la lettre à plusieurs reprises. La Sœur s'approche aussitôt et lui tient à peu près ce langage, s'assurant à chaque pas qu'elle est bien suivie :

— Tu l'aimes bien, ton papa ? Tu les aimes bien, ta tante et ta petite sœur ? Mais avec quoi les aimes-tu ? est-ce avec tes pieds ?

— Non.

— Avec tes mains ?

— Non.

— C'est quelque chose en toi, dans ta poitrine, qui les aime. Eh bien ! ce quelque chose qui aime est dans le corps, mais ce n'est pas le

corps, on l'appelle l'âme, et, au moment de la mort, le corps et l'âme se séparent. Ainsi, quand Sœur Joseph est morte, tu as tâté son corps qui était glacé, mais son âme qui t'aimait est partie ailleurs ; son âme vit toujours et continue à t'aimer . . .

Ainsi naquit dans l'esprit de l'enfant la difficile notion des êtres immatériels. Restait à s'élever de là jusqu'au couronnement de toute éducation, jusqu'à l'existence de Dieu.

C'est le soleil qui y servit.

La Sœur Marguerite avait soin de mener son élève, si curieuse d'apprendre, chez le boulanger de l'établissement, et de lui montrer les pains qu'il pétrissait ; chez le menuisier, et de lui faire tâter les meubles qu'il façonnait, chez les maçons, et de lui faire sentir les murs qu'ils contruisaient, etc. : elle ancrant ainsi profondément dans l'esprit de l'enfant l'idée de fabrication.

Or, Marie, dans ses promenades, était particulièrement heureuse toutes les fois qu'elle se sentait caressée par les chauds effluves du soleil. Elle aimait le soleil et elle aurait voulu le prendre ; vers lui elle tendait les mains et elle essayait de grimper aux arbres pour se rapprocher de l'astre et l'atteindre. Un jour, qu'elle était ainsi tout occupée du soleil, pleine d'admiration et de reconnaissance pour lui, la Sœur lui demanda :

— Marie, qu'est-ce qui a fait le soleil ? Est-ce le menuisier ?

— Non, c'est le boulanger ! reprit-elle naïvement, rapprochant la chaleur solaire de celle du four.

— Non, le boulanger ne peut pas faire le soleil ; Celui qui l'a fait est plus grand, plus fort, plus savant que tout le monde. Dans une classe, la Sœur est au-dessus de toutes les petites filles, la Supérieure est au-dessus de toutes les Sœurs, M. l'Aumônier est au-dessus de la Supérieure, Mgr l'Évêque de Poitiers, qui est venu l'autre jour à Larnay, est au-dessus de M. l'Aumônier, et il a au-dessus de lui le Pape dont je t'ai parlé, et qui habite très loin. Au-dessus même du Pape, est Celui qui a fait le soleil, et il n'a pas de corps, il est comme une âme, il te connaît, il te voit, il t'aime, et il connaît, il voit, et il aime tous les hommes et son nom est Dieu.

C'est ainsi, par la vue de la hiérarchie des êtres connus de l'enfant, que la Sœur Marguerite

la conduisit jusqu'au degré suprême jusqu'à Dieu.

Puis elle raconta à Marie la création, l'émerveilla par la description des étoiles et de la lune, que l'enfant ne devait jamais voir, et elle l'instruisit peu à peu de l'histoire sainte, qui l'intéressa vivement, comme cela arrive à tous les enfants. Le récit de la Passion l'émut avec force, et, se méprenant sur l'éloignement des temps, elle demanda aussitôt si son père était parmi les méchants qui avaient tué Jésus-Christ.

Les dogmes suivirent, ainsi que la morale. On insista tout spécialement sur la distinction du bien et du mal ; la Sœur Marguerite la fit comprendre à l'enfant grâce à la tendresse qu'elle lui avait inspirée, par exemple, un jour que celle-là avait commis un grand méfait public ! C'était un " jour de cols propres " : avant d'entrer à la chapelle, Marie Heurtin, qui est naturellement coquette (ô coquetterie féminine, jusqu'où te vas-tu loger ?), palpa son propre col, puis celui de sa voisine, nommée Céline ; elle trouva le sien moins bien empesé que l'autre, et, ô horreur ! elle chiffonna le col de Céline ! A la sortie de la chapelle, Sœur Marguerite fait comparaître la coupable, lui fait avouer son... crime, lui signifie qu'elle la repousse d'elle, au lieu de l'attirer et de la caresser comme de coutume, et, à titre de punition, lui inflige la privation de tout col, pour toute la journée. Depuis ce jour, ce fut bien fini, pour l'enfant, d'une semblable jalousie.

Et maintenant Marie Heurtin est une jeune fille de trente-deux ans, aux traits fins, aux yeux vifs et clairs, aux gestes nerveux ; mais ce qui frappe le plus chez elle, c'est assurément la fine gaieté qui est l'expression ordinaire de sa physionomie.

Il faut voir, quand on lui permet d'examiner une famille amie, venue visiter la maison de Larnay, avec quelle amusante rapidité elle a fait l'exploration de chaque personne et scruté toutes les têtes, déterminant à six mois près l'âge de chacun des enfants, nous en avons fait nous-même la curieuse expérience ; son activité ne se ralentit que si elle rencontre d'aventure, sur le chef de quelque fillette, des rubans ou des cheveux épars : alors ses doigts caressent longuement, c'est sa volupté.

Marie poursuit régulièrement ses études, car cette riche nature est avide de connaissances ;

outre le catéchisme et l'histoire sainte, la Sœur Marguerite lui a appris l'histoire ecclésiastique, sur laquelle je l'ai interrogée, et j'ai obtenu des réponses nettes et détaillées sur l'histoire de saint Pierre et de saint Paul comme peu de jeunes chrétiennes et de jeunes chrétiens seraient capables d'en fournir. Elle connaît les grands faits de l'histoire de France, tels que l'épopée de Jeanne d'Arc, qui la touche profondément. Elle a pris un réel plaisir aux *Leçons de choses usuelles*, qui lui sont expliquées d'après le livre de M. C. Dupuis, et sa maîtresse lui a appris d'abord à faire des additions, des soustractions, des multiplications, ainsi qu'à résoudre de petits problèmes très simples. La géographie est un des problèmes les plus considérables de son programme : il faut voir avec quelle intelligence elle palpe les cartes piquées à la méthode Braille, par le Fr. Emeric, avec quelle logique rapide elle va de point de repère en point de repère jusqu'au pays ou à la ville qui lui sont demandés : elle s'y reconnaît fort convenablement sur les trois cartes qui lui ont été successivement enseignées, la carte du monde, la carte d'Europe et la carte de France, portant les départements avec les préfectures, et elle répond aux diverses questions qui lui sont posées avec une précision que lui envierait certes, plus d'un candidat au baccalauréat. Ce qui est curieux, c'est qu'elle se rend manifestement un compte très exact des distances : après qu'elle m'eut indiqué Poitiers, je me fis, un jour, montrer par elle *la Marne*, en lui disant que c'était mon département d'origine, et aussitôt elle observa spontanément que j'avais fait un grand voyage pour venir de mon pays.

J'ai entendu également Marie Heurtin *parler*, c'est-à-dire prononcer des mots qu'elle pensait elle-même ou bien qu'elle lisait avec ses doigts sur les lèvres de sa dévouée maîtresse et rien ne donne une idée sensible de la matérialité de la parole humaine comme de voir quelqu'un la prendre ainsi avec les mains sur la bouche des autres, pour la reproduire ensuite à la voix. Mais on n'a pas poussé très loin ce travail, que que l'on a malheureusement cru incapable de devenir pour elle bien pratique. Aussi la parole demeure-t-elle pour Marie " son art d'agrément ".

Elle écrit bien sur le tableau noir en écriture anglaise et commet rarement une faute d'orthographe. A ses amis elle envoie des lettres en

points Braille, ou bien en se servant de l'écriture typographique en points, lisible pour tout le monde, qui fut inventée, il y a peu d'années, par M. Ballu, pour pouvoir correspondre avec son frère aveugle.

... Les Sœurs continuent son instruction progressive, tout en tenant la main, avec un grand bon sens, à ce que la fille du tonnelier de Vertou ne soit point déclassée et puisse, sans nulle gêne, retourner, de temps à autre, faire quelque court séjour dans son pauvre intérieur de famille. Ainsi, tous les jeudis matin, elle se contente de faire du ménage avec une autre sourde-muette, bien entendu. Elle s'y prend très bien, sort adroitement toutes les chaises de l'appartement, les range avec symétrie dans le corridor, en ôte la poussière et les fait reluire avec une rapidité qui lui est spéciale, les rentre dans la chambre après l'avoir balayée, dans le même ordre et à leur même place, sans ce tromper jamais. Elle aide aussi ses compagnes à porter la soupe et les plats au moment des repas et il est rare quelle fasse une maladresse. Elle essuie la vaisselle aussi bien que personne; enfin elle est enchantée quand elle peut rendre service.

L'on pousse donc sa formation pratique et son éducation morale et religieuse plus que son instruction purement intellectuelle, qui pourtant n'est pas négligée, et, tandis que telle autre infirme, née dans un milieu fortuné, s'est rendue célèbre par sa brillante connaissance des langues, des sciences et des arts, Marie est fort loin dans l'avancement religieux et surnaturel qui, lui, ne décline jamais personne.

Un témoin de sa première Communion, faite le 23 mai 1899, écrivait ensuite : " Dans la soirée, nous avons la preuve de sa connaissance de la religion aux questions que nous lui faisons poser par une interprète, et auxquelles elle répondait toujours par interprète, en disant son bonheur et sa joie débordante, avec, sur les traits, un sourire d'une candeur ineffable."

L'autre trait nous transporte en pleine hauteur chrétienne, nous le laissons relater par le philosophe hollandais qui l'a récemment publié dans son pays : " Un jour, la petite Eugénie avait pris congé de sa sœur Marie Heurtin ; la charitable maîtresse s'efforçait de consoler celle-ci en lui disant qu'une dame riche de Poitiers donnerait probablement l'argent nécessaire pour qu'elle-même fit le voyage de Lourdes.

On demanderait alors à Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, de donner la vue à Marie. Tout à coup, l'aveugle dit avec une profonde conviction et une joie intérieure, en mettant les doigts sur ses yeux :

— Non, je veux rester ainsi. Je ne veux pas voir ici-bas, pour voir d'autant plus de clarté là-haut.

La rédactrice d'une revue anglaise qui avait, la première, cité ce mot authentique, en a tiré la vraie conclusion : " La pauvre enfant avait compris la leçon que beaucoup d'entre nous trouvent si dure à accepter ; elle avait appris non seulement à porter, mais encore à aimer sa croix ".

LOUIS ARNOULD.

(Ames en prison)

INSPECTION

Un inspecteur en tournée avise un élève à la mine intelligente et commence à l'interroger.

— Aimez-vous les mathématiques, mon ami ?

— Pas beaucoup, M'sieur.

— Bon, vous saurez peut-être pourtant me dire combien un cercle a de côtés ?

— Deux, répond l'élève avec calme.

— Deux !... et lesquels, je vous prie ?

— Le côté extérieur et le côté intérieur.

Fou rire dans toute la classe.

— Passons à autre chose, reprend l'inspecteur : que savez-vous des effets et ses causes ?

— Tout ce qu'on m'a appris à ce sujet.

— Fort bien, dites-moi alors si l'effet peut précéder la cause ?

— Mais sûrement.

— Sûrement ! Je voudrais bien que vous me donniez un exemple de ce phénomène.

Alors l'élève, regardant l'inspecteur avec pitié :

— Vous n'avez donc jamais vu un homme pousser une brouette ?

L'inspecteur n'a pas continué l'interrogatoire.

L'autorité à l'école

Ce soir-là, Fernand rentrait à la maison, blessé dans sa dignité, et déclarait à qui voulait l'entendre qu'il en avait fini de l'école. C'est que sa maîtresse avait été bien injuste. Imaginez que cette demoiselle installée à l'école depuis quelques jours seulement, avait infligé à Sa Majesté Monsieur Fernand, une punition devant toute la classe. Et quand on s'appelle Fernand, qu'on est possesseur d'un teint rose relevé de quelques grains de beauté et encadré de cheveux bouclés ; qu'une paire de petits yeux hardis accompagnés d'un petit nez retroussé donnent à toute la figure une pose de petit empereur ; quand, au surplus, on a le privilège d'être le fils du principal citoyen de l'arrondissement... on n'est pas d'humeur à se laisser morigéner. Ainsi, c'était bien entendu, Fernand ne remettait plus les pieds à l'école.

Le papa, homme de peu de paroles, après avoir échangé un regard avec la maman, dit simplement : " Ta maîtresse t'a puni ? C'est bon. J'irai demain lui conter ça. Seulement, tu vas retourner à l'école. Tu m'entends ? "

Avec ce dernier mot, s'évanouissait la vision si vite forgée de vacances perpétuelles. Hélas ! — Mais aussi, *Papa allait lui conter ça.* — Assister à la scène, voir sa maîtresse bien rabrouée par la grosse voix de Papa, et cela à la face de toute la classe, puis, faire à l'école ses quatre volontés au nez de sa maîtresse humiliée, devenir le *coq* de toute la classe... Quel plaisir. Voilà qui valait bien un mois d'école buissonnière. Fernand s'endormit sur cette vision glorieuse.

*
* *

Arrivé un des premiers à l'école, le lendemain, Fernand disait aux camarades : " Attention, vous autres ! Papa s'en vient lui conter ça. On va rire ! " D'ordinaire, les grandes nouvelles de cette sorte ne flânent pas en chemin. Mademoiselle fut prévenue du grand coup qui se préparait... " Voilà, se dit-elle, mon Calvaire qui commence. N'importe, je serai polie ; mais je me défendrai. Le droit est de mon côté ".

La classe à peine commencée, voilà qu'on frappe à la porte. Mlle X. a deviné son visiteur ts'en va le recevoir hors de la salle de classe.

Elle le prie de lui exposer là l'objet de sa visite. " Mademoiselle, dit le père de Fernand, — car c'était lui — je tiens à vous parler devant vos élèves. Prenez ma parole d'honneur que vous n'aurez pas à le regretter ". Mlle X. se laisse facilement persuader, et la porte s'ouvre devant le père de Fernand. Voilà tout le monde debout, et notre héros de chuchoter à ses voisins : " On va rire ".

*
* *

Rendu au pupitre de la maîtresse, " Mademoiselle, dit le père, vous avez, hier puni mon enfant, et c'est l'objet de ma visite ". — " Monsieur répond l'institutrice, en effet, j'ai puni Fernand ; mais quand vous saurez ce qu'il a fait vous jugerez... " — " Inutile, Mademoiselle ; vous êtes ici pour être la maîtresse. Si vous avez puni Fernand, c'est qu'il le méritait... Je ne viens pas juger entre vous et lui. Veuillez me passer votre règle... Merci... Fernand, approche ; mets-toi à genoux, et tends moi ta main "... Silence profond dans la salle. On eût entendu voler une mouche. Mieux que cela, on entendait le bruit solennel de la terrible règle tombant sur les menottes du pauvre Fernand, régulièrement... faiblement aussi, — il faut le dire. Et on ne riait pas. Fernand moins que les autres, n'est-ce pas ? Et le pauvre père non plus. Ses larmes se mêlaient, sur le plancher, à celles de son fils.

S'adressant alors à son fils et à tous les élèves : " Mon fils, je te défends de rapporter à la maison ce qui se passera à l'école. Et je demande à Dieu de graver dans ta mémoire, l'effort terrible que ton père vient de faire dans l'espérance de faire de toi un bon et honnête citoyen... Et vous, jeunes enfants, souvenez-vous de la leçon dont vous venez d'être témoins. Dieu veuille que vous en profitiez tous. Votre digne maîtresse remplace ici vos parents, qui, à leur tour, tiennent la place de Dieu lui-même. "

Et saluant la maîtresse et les élèves, le digne papa sortit en essuyant de son mouchoir les larmes qui coulaient de ses yeux et les sueurs qui mouillaient son front.

*
* *

Fernand a grandi. De la petite école, il est passé au collège, du collège à l'Université, de là à une profession à laquelle il fait honneur comme il fait honneur à ses parents et à ses maîtres.

Il remercie son père de la correction appliquée à temps, correction qui l'a mis sur la voie de l'obéissance, qui est celle de l'honneur et du succès.

Et le père de Fernand déjà cité comme modèle des pères, jouit de la reconnaissance éternelle d'un bon fils.

La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN



LE MARÉCHAL PÉTAIN

Le maréchal Pétain(1) naquit le 24 avril 1856, au village de Cauchy à la Tour, Pas-de-Calais, d'une humble famille de cultivateurs, dont la ferme, vieille de deux siècles, est encore occupée par son frère, conseiller municipal de la paroisse.

Neveu d'un prêtre qui avait fondé des bourses au collège ecclésiastique de Saint Bertin, à Saint Omer, il fut avec son frère, l'un des premiers à bénéficier de cette fondation.

Son cœur reconnaissant n'a jamais oublié son collègue ni ses camarades. On raconte que quelques jours avant le siège de Verdun, rencontrant à S.-Omer un prêtre de ses amis, il termina la conversation par ces mots : " Et prie pour moi, je vais en avoir bien besoin ". C'est qu'il connaît l'efficacité toute puissante de la prière, comme en fait foi l'extrait suivant d'une de ses lettres : " Quand les soldats hésitent à sortir de la tranchée pour s'élancer en avant, il me suffit d'appeler un aumônier ou un prêtre soldat. Il leur dit quelques paroles, puis il ouvre la marche et tout le monde suit "

La carrière du maréchal Pétain fut très pénible et très lente ; et sans la guerre il aurait été atteint probablement par la limite d'âge avec le grade de colonel. Il faut attribuer la lenteur de son avancement, non certes à sa médiocrité mais à l'indépendance de son caractère, comme nous verrons tout-à-l'heure, et, peut-être aux fiches.

Pétain fut admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, en 1876. Il en sortit, deux ans plus tard, avec le grade de sous-lieutenant aux chasseurs à pied. En 1883 il fut promu lieutenant ; en 1890, capitaine, à sa sortie de l'École supérieure de guerre, où il gagna en même temps, son brevet d'état-major.

En 1892, il fut nommé officier d'ordonnance du général commandant le 15e corps d'armée, et deux ans après officier d'état-major au gouvernement militaire de Paris.

Il ne conquiert le grade de commandant qu'en juillet 1900, c'est-à-dire à 44 ans ; il devait rester sept ans dans ce grade. Envoyé pendant cette période de son existence à l'École de tir du camp de Châlons, il y fit un éclat qui explique aisément les lenteurs de sa fortune. Les chefs de cette époque, suivant des errements surannés, basaient leur enseignement de la tactique de l'infanterie sur les expériences balistiques du polygone, comme si les choses dussent se passer à la guerre selon les formules du champ de manœuvres.

Pétain, qui était alors professeur de tactique à l'école de guerre, ne se gêna pas pour protester hautement contre des expériences qui, selon lui, ne conduisaient à rien, ou même aboutissaient à des conclusions fallacieuses. Il eut le sort des novateurs. Tandis que ses élèves et la

(1) --- Voir *Correspondant*, (10 octobre 1917).

jeune armée se pénétraient de ses doctrines et des vues profondes qu'elles leur ouvraient, les tenants des anciens dogmes lui vouèrent une rancune qui paralysa sa carrière.

Hâtons-nous d'ajouter que, si l'homme souffrit, son enseignement finit par prévaloir, comme en témoigne le fait qu'il fut maintenu ou rétabli dans sa chaire de professeur de tactique appliquée en 1901, en 1904, en 1908, en 1910, et finalement en 1911, à Saumur. On peut donc affirmer que tous nos jeunes officiers se sont inspirés de ses principes.

Il fut promu lieutenant-colonel en 1907, colonel en 1910. Il était commandant par intérim de la 4e brigade d'infanterie à Saint-Omer, et à la veille de prendre sa retraite, lorsque la guerre éclata.

Avant de poursuivre notre étude il convient de faire ici le portrait physique et moral de notre héros.

Le général Pétain est haut de taille, droit et fort. Quoiqu'il ait dépassé la soixantaine, il est admirablement conservé, ce qu'il doit sans doute à sa pratique constante de l'escrime et de l'équitation.

Son visage est bien dessiné, front large et chauve, yeux gris pénétrants, grosse moustache grise tombante, nez busqué, menton fort et volontaire, teint mat ; air grave, froid, souvent glacial, toujours distant.

Sa voix est nette, claire, puissante, avec des intonations parfois terribles. Dans le service il devient l'image vivante et austère de la discipline.

Au moral, le général Pétain est un passionné et un violent que le sentiment du devoir a dompté jusqu'à l'entière maîtrise de soi, et qui cache sous un masque impassible les ardeurs de son âme.

Il éprouve du dégoût pour la réclame, et l'intrigue, moins par humanité, car il n'ignore point ce qu'il vaut, que par dignité et respect de soi. Il n'a jamais consenti à faire la moindre démarche, qui put favoriser sa carrière. Homme d'honneur, et de droiture, tout ce qui sent l'intrigue ou la flatterie l'horripile. Respectueux à l'égard de ses chefs, dans les bornes de la discipline, il ne franchit jamais la limite et ne sollicite point les bonnes grâces. C'est un célibataire réservé et solitaire. S'il ne demande rien, il n'accorde rien non plus à la faveur. Dans le service il n'a pas de préférés. On le

trouve rude et sévère ; les officiers incapables ou médiocres le redoutent extrêmement ; les bons officiers avec lesquels il est toujours courtois, l'aiment ; tous l'estiment.

Intellectuellement le général Pétain donne l'impression d'un génie supérieur. Son érudition est immense, sa bibliothèque constitue son seul luxe. Dans les salons, sans être jamais familier, il parle avec brio, conte en riant de bon cœur une joyeuse histoire. Mais il dit des choses et a horreur de la vaine rhétorique ; en revanche, il apprécie la véritable éloquence.

Dans ces cours à l'école de Guerre son enseignement fut aussi moral que scientifique. Il exaltait la puissance de l'idée du devoir, la supériorité de l'âme sur la matière, le ressort de la volonté. En tant que manœuvrier, il était incomparable, et sa façon de juger et d'analyser une action, un combat enthousiasmait ses officiers. Il avait pour devise : l'étude, la méditation, la préparation physique de tous les jours en vue de la guerre à venir. Lui-même avait tout lu. Il avait travaillé, dit-on, plus de cinquante thèmes d'opérations. Tels sont les travaux d'Hercule qui élèvent les grands esprits à la hauteur des grands événements.

On lui a souvent reproché la froideur de son accueil qui tenait les importuns à distance et en imposait à tous. C'était chez lui un système qu'il poussa peut-être trop loin. En dehors du service, il était simple et cordial. Lorsqu'il visite dans les hôpitaux ses soldats blessés, il leur parle avec une bonté paternelle et fait discrètement la charité.

Avant la guerre, il était peu connu ; il se tenait et on le laissait à l'écart. Dès l'ouverture des hostilités, le savant tacticien, le puissant chef que les hommes craignent et adorent se révèle instantanément. Aussi sa fortune fut-elle prodigieuse. Promu général de brigade le 30 août 1914, général de division le 14 septembre, commandant de corps d'armée le 25 octobre 1914, commandant de la 2ème armée le 21 juin 1915, commandant d'un groupe d'armées le 1er mai 1916, commandant en chef le 15 mai 1917, il fut cité à l'ordre du jour bien des fois, conquiert tous les grades de la Légion d'honneur, la médaille militaire et finalement, suprême récompense, le bâton de maréchal de France, aux applaudissements de l'univers entier, le 19 novembre 1918.

Mais arrêtons ici ces considérations et entrons dans le vif de notre récit.

La bataille des frontières ouvrit, si tant est qu'il en fut besoin, les yeux du général Pétain. Il prononça alors cette sentence passée depuis en oracle : " L'artillerie conquiert, l'infanterie occupe ".

Ses premiers coups sont des coups de maître. Le 15 août 1914, la 3e brigade avait été chassée de Dinant en Belgique, par l'ennemi, la 4e brigade, celle de Pétain, reprend la ville en deux heures. Le 30, après l'affaire de St-Richaumont, Pétain est chargé de couvrir la retraite du 1er corps ; il ne se contente pas de contenir l'ennemi, il le bouscule et le fait reculer de plusieurs kilomètres.

Dès lors, les regards du Haut commandant sont fixés sur Pétain. On lui confie la réorganisation de la 6e division, 3e corps, que les récents revers avaient démoralisée. C'était une tâche digne de lui. On raconte qu'il fit défiler en sa présence sur un pont de la Marne tous ses hommes, quatre par quatre, les tenant sous l'épouvante de ses yeux. Il eut tôt fait de rétablir la discipline et de remonter le moral de sa troupe, comme le prouva sa brillante conduite pendant la bataille de la Marne, conduite qui valut à son chef une flatteuse citation à l'ordre de l'armée, 27 sept. 1914.

Mais déjà le commandement d'une division ne donnait plus la mesure des capacités de Pétain. Le 26 octobre, il est mis à la tête du 33e corps d'armée et chargé de la défense du front d'Arras, sur le même terrain où, jadis, à la tête de son régiment, il avait si souvent manœuvré. Il devait y atteindre à la grande renommée par la victoire de Carency, 9-12 mai, remportée sur les allemands selon toutes les règles de l'art, victoire qui eût, peut-être, donné des résultats définitifs, si les autres corps d'armée engagés avaient suivi l'avance gagnée par le sien. On assure que les allemands effrayés commencèrent l'évacuation de la place de Lille. Le gouvernement voulut récompenser le 33e corps de sa bravoure par la magnifique citation suivante : " Corps cité pour avoir sous l'énergique conduite de son chef, le général Pétain, fait preuve, au cours de son attaque du 9 mai, d'une vigueur et d'un entrain remarquables qui lui ont permis de gagner d'une haleine plus de trois kilomètres, de prendre à l'ennemi plus de 25 mitrailleuses, 6 canons, et de faire deux mille prisonniers.

Quant au commandant de cette troupe héroïque, on le plaça, 21 juin 1915, à la tête de la 2e armée. Il eut pour successeur au 33e corps son ami et son émule le général Fayolle.

Pétain était en repos dans un camp à l'arrière, lorsque dans la nuit du 26 février, un télégramme du général Castelnau le manda en toute hâte à Verdun.

L'histoire du siège de Verdun est trop connue pour que nous ayons à la raconter ici ; l'espace d'ailleurs, nous manquerait ; les indications suivantes devront suffire.

L'Allemagne, débarrassée pour le moment de la Russie, se résolut, à terminer la guerre dans la courant de l'année 1916. Dans ce but, elle réunit en face de Verdun une énorme armée de près d'un million d'hommes qui devait, d'abord, prendre la forteresse, puis rompre la ligne française et foncer droit sur Paris. Elle ne doutait pas que tout cédât sous le poids d'une telle masse, et elle voulut que le prince impérial recueillit la gloire de la victoire.

Lorsque tous les préparatifs de l'offensive furent achevés, le 21 janvier, le signal fut donné et l'attaque commença. Sous les coups de milliers de bouches à feu, les villages, les forts, les champs pilonnés furent rasés et devinrent méconnaissables. Les masses de l'infanterie progressèrent ensuite avec une violence irrésistible.

En quelques jours tout sembla perdu. Les Allemands, tapis dans les ruines de nos ouvrages avancés n'étaient plus qu'à sept kilomètres de Verdun. Déjà l'état-major général, pour préparer l'opinion à l'évacuation prochaine, faisait dire dans les journaux que les forteresses n'avaient plus actuellement aucune importance.

Sur les entrefaites, le chef d'état-major, le général Castelnau se présenta à Verdun pour examiner la situation. Quelques heures plus tard, son jugement était porté : il ne fallait à aucun prix abandonner la partie. C'est alors que le grand chef fit appel au général Pétain.

On raconte que, à peine arrivé, le nouveau gouverneur se mit par téléphone en rapport avec ses subordonnés. Un des généraux convoqués demanda : " Qui est à l'appareil ? — Moi, Pétain ; — Ah ! mon général, vous êtes ici ? — Je prends le commandement ce soir. — Vous prenez le commandement ? Alors tout ira bien."

On le voit les conversations n'étaient pas longues avec Pétain le Bref.

Une fois installé dans son nouveau poste, le général Pétain inspecta lentement, tranquillement, toutes les positions encore conservées par nos troupes et se rendit un compte exact de la situation. Puis, pendant cinq jours et cinq nuits, il fit ses plans, donna ses ordres, et déterminait les lignes en deçà desquelles il ne serait plus permis de reculer ; après quoi il se tint en assurance.

Les combats qui suivirent sont indescriptibles ; le nombre des morts et des blessés se chiffre par centaines de mille. Pétain voulut que presque toutes les divisions françaises passassent les unes après les autres à travers l'enfer de Verdun et s'y trempassent en un métal homogène. Enfin, au mois d'avril, il put lancer à ses troupes l'ordre du jour suivant qui fit le tour du monde : " Le 9 avril est une journée glorieuse pour nos armes. Les assauts furieux des soldats du Kronprinz ont été partout brisés : fantassins, artilleurs, sapeurs, aviateurs de la 11e armée ont rivalisé d'héroïsme. Honneur à tous ! Les Allemands attaqueront sans doute encore. Que chacun travaille et veille pour obtenir le même succès qu'hier ! Courage... on les aura ! "

La force ennemie était brisée. Le siège se poursuivit, néanmoins, jusqu'à la fin de l'année. Mais les rôles changèrent graduellement et, d'attaqués, les Français devinrent les agresseurs, si bien que, au mois de décembre, les Allemands avaient tout perdu de leurs premières conquêtes et devaient s'avouer vaincus. Ce fut le commencement de leur décadence. Pétain, d'ailleurs, n'était plus à Verdun. Il avait été nommé, 1er mai, commandant d'un groupe d'armées, et son successeur, le général Nivelles, continuait brillamment la grande œuvre si glorieusement commencée.

Lorsque le Gouvernement conféra la grand-croix de Légion d'honneur au Général, grand-croix que le Président de la République voulut lui remettre en personne, il motiva cette promotion en ces termes :

" Officier général de la plus haute valeur, dont les qualités et le caractère se sont affirmés dans le commandement en chef des armées du nord et du nord-est. A défendu et sauvé Verdun."

A la date de cette citation, le général Pétain n'était pas chef d'un groupe d'armées : on

l'avait promu général-en-chef des armées françaises, 14 mai 1917.

Au mois de décembre 1916, l'opinion s'impacientant des lenteurs de la guerre, le ministère Briand avait jugé opportun de remplacer le général Joffre par un chef plus jeune et plus ardent, le général Nivelles. Nous n'avons pas la présomption de juger ni de condamner personne ; nous savons, d'ailleurs, que les opinions sont partagées sur les blâmes à infliger ; nous constaterons donc simplement que au printemps de 1917, l'armée française commença, sous les ordres de Nivelles, une puissante offensive dans la direction du Chemin des Dames, qui fut d'abord victorieuse, mais qu'on dut finalement interrompre à cause du prix exagéré qu'elle nous coûta, 60,000 hommes, paraît-il, tombèrent dans ces attaques. Nivelles, pris pour bouc émissaire, céda le commandement à son ancien supérieur le général Pétain.

Pétain trouva l'armée en proie à une dépression douloureuse. L'échec récent, la campagne de trahison du *Bonnet Rouge* avaient semé dans les rangs le découragement et la colère. Il y eut des troubles, des insubordinations, des répressions. Pétain, qu'on accusait, avant la guerre, d'être un colonel sans pitié, sut gagner le cœur du soldat. On s'aperçut promptement qu'il était ménager du sang des hommes, soucieux de leur bien-être, prudent autant que vaillant. On l'aima comme un père. Les succès du mois d'août 1917 ranimèrent l'espérance et rétablirent le moral à son ancien niveau.

Il restait à ce grand victorieux à gagner une dernière victoire sur lui-même. Il la gagna.

Nous sommes au printemps de 1918. Les Allemands tentent un effort suprême dont dépend l'issue finale de la guerre. Le 21 mars, l'armée du général Gough est attaquée, dispersée, prise, en grande partie. Qu'allons-nous devenir ? On sent plus que jamais la nécessité de l'unité dans le commandement. Dans une petite ville de Picardie, les premiers ministres d'Angleterre et de France sont réunis avec leurs deux commandants en chef. On demande à Douglas-Haig et à Pétain de céder la place à quelqu'un qui, hier encore, travaillait sous leurs ordres. C'est pour la patrie. Pour la patrie ces deux héros s'immolent avec joie, et Foch est nommé généralissime. On sait le reste.

La France ne s'est pas montré ingrate à l'égard de son fils généreux. Après Joffre, après Foch, Pétain est élevé à la dignité de maréchal de France, titre aboli depuis nos désastres de 1870 et ressuscité en faveur de nos trois grands soldats.

C'est dans Metz reconquise, au pied de la statue du général Faber, que le Président de la République voulut conférer au Chef des armées française le symbole de sa dignité.

“Monsieur le Maréchal, dit-il dans un discours admirable, vous avez obtenu du soldat français, tout ce que vous lui avez demandé. Vous l'avez compris, vous l'avez aimé, et il vous a rendu en obéissance et en dévouement tout ce que vous lui donnez en sollicitude et en affections.

“Les vertus de Faber ont été les vôtres : la sagesse, la méthode, le souci de veiller constamment au bien-être des troupes ; la volonté de sacrifier au salut du pays toute considération d'amour propre et d'intérêt personnel.” (10 décembre 1918).

Il ne nous reste plus, en terminant cette trop courte esquisse, qu'à donner ici l'ordre du Général à l'occasion de l'entrée de ses troupes en territoire ennemi. Cet ordre est digne de la grande âme de notre héros :

“Aux armées françaises.

“Pendant de longs mois, vous avez lutté. L'histoire célébrera la ténacité et la fière énergie déployées pendant ces quatre années pour notre patrie, qui devait vaincre pour ne pas mourir.

“Nous allons, demain, pour mieux dicter la paix, porter nos armées jusqu'au Rhin. Sur cette terre d'Alsace-Lorraine qui nous est chère, vous pénétrerez en libérateur. Vous irez plus loin, en pays allemand, occuper des territoires qui sont le gage nécessaire de justes réparations.

“La France a souffert dans ses campagnes rangées, dans ses villes ruinées ; elle a des deuils nombreux et cruels, les provinces libérées ont eu à supporter ses vexations intolérables et des outrages odieux.

“Mais vous ne répondez pas aux crimes commis par des violences qui pourraient vous sembler légitimes dans l'excès de vos ressentiments. Vous resterez disciplinés, respectueux des personnes et des biens ; après avoir battu votre adversaire par les armes, vous lui imposerez encore par la dignité de votre attitude ;

et le monde ne saura ce qu'il doit la plus admirer de votre tenue dans le succès ou de votre héroïsme dans les combats.

“J'adresse avec vous un souvenir ému à nos morts, dont le sacrifice nous a donné la victoire, et j'envoie un salut plein d'affection attristée aux pères et aux mères, aux veuves et aux orphelins de France, qui cessent un moment de pleurer, dans ces jours d'allégresse nationale, pour applaudir au triomphe de nos armes.

“Je m'incline devant vos drapeaux magnifiques.

“Vive la France !

PÉTAIN”

FR. A. CAP.

Mademoiselle Perpétue

LES Parisiens d'autrefois ne redoutaient pas les rues étroites ; leurs larges chambres aux travures élevées prenaient l'air sur des cours spacieuses et de souriants jardins ; ils préfèrent, de nos jours, s'étioler dans de petites boîtes le long de monotones avenues. La rue Férou se glorifie d'avoir compté parmi ses hôtes l'un de ces héros célèbres qu'on appelle les “trois mousquetaires” ; c'est rue Férou que d'Artaignan rendait visite à son grand ami Athos. Les Gascons qui continuent de venir à Paris pour le conquérir ne consentiraient plus à s'y aventurer ; ils ne trouveraient pas les terrasses des cafés nécessaires à la faconde qui remplaça leurs coups d'épée.

Dans l'une des quatre ou cinq maisons qui forment une partie de la rue, s'adossant aux bâtiments de l'ancien Séminaire, un médecin occupait l'appartement du premier étage. Pourquoi le Dr Liénard, libre-penseur, mangeur de prêtres, adversaire déclaré de ce qu'il appelait les derniers vestiges de la superstition, logeait-il à côté d'un Séminaire, presque en face d'une église, non loin des rues où l'on ne voit, aux vitrines, qu'objets de piété ou livres de religion?... Tout d'abord, il lui plaisait de penser que les jeunes hommes aux soutanes noires, qui bourdonnaient sous les voûtes ou

dans le jardin du Séminaire, en avaient été chassés " par une loi libératrice " ; il lui plaisait aussi d'espérer que l'église St-Sulpice serait un jour, comme sous la Révolution, désaffectée ; la désaffectation prononcée, les magasins d'objets ou de livres religieux céderaient vite la place, selon le vœu du docteur, à de plus modernes : des cabarets, sans doute ? Le Dr Liénard ne bornait pas ses espérances à ces expropriations successives. Il voulait, arrachant le quartier Saint-Sulpice à la réaction, y écraser " l'infâme à tout jamais " et représenter au Palais Bourbon des citoyens désormais acquis aux idées de progrès et d'indépendance. Les médecins de nos jours abandonnent volontiers leur profession pour se tourner vers la politique. C'est pour cette raison, sans doute, que les clients négligés se portent si bien et que l'on voit, chez nous, la durée de la vie humaine s'allonger ; mais aussi, peut-être que la France est un peu malade.

Un soir, en sortant d'une réunion publique où il s'était particulièrement échauffé contre l'obscurantisme des " calotins ", le Dr Liénard prit froid. Pour avertir que soient les médecins, ils sont ce que nous sommes, aurait pu dire Corneille ; la maladie les atteint comme les autres hommes. Célibataire, le docteur n'avait à son service qu'un domestique du sexe masculin, capable d'épousseter les meubles et de recevoir les visiteurs, mais non de donner les moindres soins à un malade. Les connaissances culinaires du valet se limitaient au premier déjeuner du matin ; il se faisait apporter ses repas d'un cabaret proche, tandis que son maître se rendait dans un restaurant connu du voisinage, rue de Tournon : les prêtres d'Esculape se dispensent volontiers des régimes sévères qu'ils imposent à leurs ouailles. Aussi le confrère appelé par le docteur alité ne tarda pas à découvrir, à côté de la pleurésie, des complications diabétiques ; comme la situation lui semblait grave, il exigea la présence continuelle d'une garde-malade attitrée ; il se chargea de la trouver.

*
* *

Mlle Perpétue n'était point de ces gardes-malades de larges dimensions, fortes en couleurs, exigeantes, qui asservissent toute une mai-

son à leurs caprices. Toute mince, toute menue, habillée d'une robe noire boutonnée sur le devant comme les robes de nos grand'mères, dont la simplicité ne s'ornait que de la lingerie d'un col rabattu et de manchettes retroussées, coiffée de bandeaux plats, elle glissait d'une chambre à l'autre, silencieuse et discrète, imperceptible, immatérielle. Un observateur attentif eût remarqué que, sous les bandeaux plats de la chevelure, il fallait admirer une figure aux traits délicats et des yeux d'une idéale beauté, purs et calmes, les yeux que Raphaël vénère dans la Madone.

Pendant les jours et les nuits où la pleurésie du Dr Liénard traversa la période dangereuse, Mlle Perpétue ne s'éloigna pas un instant du malade. C'est à peine si, le matin, elle s'absentait quelques minutes pour les ablutions nécessaires, et elle ne prenait guère plus de temps pour le repas frugal que le valet de chambre lui apportait aux heures habituelles. Toujours, quand il ouvrait les yeux, le docteur pouvait apercevoir, debout ou assise dans un large fauteuil, tout près de lui, la jeune femme dont, confusément, il sentait que les soins le disputaient à la mort.

Aidée par la science, la garde-malade obtint gain de cause. Le malade entra en convalescence. Il aurait pu, dès lors, laisser un peu de liberté à Mlle Perpétue. Il se montra aussi difficile que pendant les heures les plus douloureuses de la maladie à l'aigu. En général, les hommes, qui bravent courageusement la mort sur un champ de bataille, n'aiment pas la souffrance ; ils lui résistent moins que les femmes ; ils sont douillets. Le docteur avait été un malade insupportable ; ce fut un convalescent d'une exigence extrême. Il appelait la garde pour un rien ; il voulut, quand son confrère lui permit un peu de nourriture, qu'elle prit ses repas, non pas dans la salle à manger, mais près de lui, sur un guéridon ; il ne s'opposa point à ce que, la nuit, elle s'étendit sur un lit, mais il le fit placer dans sa chambre, derrière un paravent.

Lorsque Mlle Perpétue, constatant la guérison presque complète de son malade, parlait de son prochain départ, le docteur lui répondait :

— Vous avez bien le temps ; êtes-vous mal ici ? Et puis, je pourrais avoir une rechute ;

les rechutes sont très graves dans ce genre de maladies. Je m'y connais.

La conversation ne s'en tenait pas à ces seuls propos. Le docteur interrogeait Mlle Perpétue sur sa vie, sur ses origines, sur ses projets ; elle disait qu'elle était de Vendée, qu'elle appartenait à une famille honorable, mais nombreuse et à demi ruinée par des revers de fortune, qu'elle ne formait d'autres projets que de gagner une vie modeste en soignant les malades. Pour lui donner confiance, le docteur racontait sa propre existence, pas toujours exemplaire, exposait ses projets politiques, manifestait ses opinions. Mlle Perpétue l'écoutait patiemment, sans l'interrompre, se bornant, par un mouvement singulier, à remuer les lèvres, quand son malade se livrait à quelque diatribe contre les prêtres et la superstition. Aussi le docteur se plaignait de son isolement, de la tristesse de sa maison, avant ou après les heures de la consultation, et où, ses visites finies, il hésitait à entrer ; il déplorait la nécessité où il se trouvait de prendre ses repas au restaurant ; il imaginait une autre existence dont il dressait les plans, et il disait enfin à Mlle Perpétue :

— Pourquoi ne prendriez-vous pas la direction de ma maison ? Vous tiendriez mes livres. Vous auriez votre chambre, celle qui est au bout de l'appartement et dont je ne me sers jamais ; je ne sais même plus ce qu'elle renferme. En un mot, vous auriez la haute main sur l'administration de la maison.

Mlle Perpétue souriait, remerciait et disait seulement :

— Cela n'est pas possible.

Le docteur insistait :

— Pourquoi n'est-ce pas possible ?

Mlle Perpétue se taisait.

Enfin, le docteur reçut de son confrère, devant Mlle Perpétue, l'autorisation de se lever. C'était, pour la garde-malade, le signal du départ ; désormais, le valet de chambre pouvait se substituer à elle et reprendre auprès de son maître son service coutumier. Elle se mit tout de suite à réunir les petits objets qui lui appartenaient, sans bruit, comme toujours. Le docteur s'impatienta.

— Laissez donc tout cela, dit-il sèchement.

— Je ne puis pourtant pas vous les laisser ! répondit très doucement Mlle Perpétue.

— Hé bien ! si, vous les laisserez !... continua le docteur avec une animation que chaque parole augmentait, vous laisserez tout cela et vous ne partirez pas. Vous resterez ici. Je ne sais pas exactement qui vous êtes, mais vous finirez bien par me le dire. En tout cas, je vois que vous êtes une femme délicieuse, jolie comme un ange — et, dans ma bouche, ce compliment n'est pas banal, — physiquement et moralement, accomplie en tout, telle qu'il en est peu qui vous ressemblent, certainement et qui vous valent. En est-il une seulement ? mademoiselle Perpétue, vous changeriez ce nom-là, par exemple, voulez-vous être ma femme ?

Un sourire mélancolique vint sur les lèvres de Mlle Perpétue, mais elle ne laissa voir ni hésitation ni embarras pour sa réponse :

— Monsieur le Docteur, dit-elle, vous êtes bon et je vous remercie ; mais, si flatteuse qu'elle soit, je ne puis accepter votre proposition. Je suis bien, comme je vous l'ai dit, de Vendée. Je porte un nom glorieux. Dans nos vieilles familles, souvent très nombreuses les fils sont soldats, et quand les filles ne se marient pas, elles entrent au couvent et prennent le voile. Sixième et avant-dernière fille d'une famille de onze enfants à peu près ruinée, j'ai pris le voile. J'entrai dans une Congrégation qui élève les petits enfants et soigne les grands. Vos amis, les adversaires de ce que vous appelez l'obscurantisme, ont pensé que donner de bons principes à des enfants, secourir des pauvres et soigner des infirmes, c'était un crime intolérable : ils nous ont dispersés, chassés, brutalisés. Parmi nous, les unes se sont exilées, loin de leur cher pays, les autres sont mortes de chagrin ou de misère ; d'autres ont essayé de continuer, sous un autre vêtement, la mission qu'elles avaient commencée sur la terre. Je suis de celles-là... Mais si nous revêtons les habits du siècle, nous restons fidèles aux engagements que nous avons contractés devant Dieu. Tous nos vœux subsistent, tous... Et c'est pourquoi, Docteur, je ne peux pas être votre femme. Je ne peux que prier pour vous, comme je le faisais à voix basse lorsque, devant moi, vous profériez des paroles sacrilèges... Je continuerai à prier pour vous, de loin... Je prierai pour que vous soyez moins injuste envers nous ; nous avons quelquefois du bon, vous l'avez vu.



LE VIEUX CHAT ET LES RATS — Tableau de Mlle Léontine MALBET

*
* *

Mlle Perpétue a quitté la rue Férou, simplement, sans bruit, comme elle y était venue. Elle n'y est jamais retournée.

Il arrive encore au docteur Liénard d'ouvrir la bouche pour quelque violente parole contre la prêtraille et l'obscurantisme ; mais il s'arrête : il pense à Mlle Perpétue.

ADOLPHE ADERER

[*La Semaine littéraire.*]

Souvenir d'instituteur

CELA remonte déjà loin ! Mon Dieu ! la vie coule si vite, que bien des souvenirs et des meilleurs, nous échappent à notre insu. J'avais alors noté ce fait parce qu'il me semblait digne de mention, et que, il faut bien l'avouer sans fausse honte, j'étais profondément ému.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, j'avais l'honneur d'être maître d'école... Fi donc ! Maître d'école ! "Un homme intelligent et instruit fait autre chose"... (textuel), il se livre au commerce, il spéculé, il se sert de son instruction enfin et finit par mourir possesseur d'une fortune rondelette honnêtement amassée !... Que voulez-vous, j'ai toujours cru que je manquais d'intelligence pratique — dans le sens moderne du mot. J'ai suivi, je l'espère, l'appel de Dieu. L'enseignement est une vocation, et des plus nobles. Donner l'éducation et l'instruction, former le cœur, développer l'intelligence des enfants ; jouir de leurs jouissances, être triste de leurs tristesses, avec eux et pour eux se faire jeune... voilà ce que j'ai aimé.

J'étais donc maître d'école et franchement, certains avis toujours les mêmes, et toujours oubliés, commençaient à m'énervier.

"Procurez-vous, au plus tôt, un crayon et un cahier." — C'était peu de chose à la vérité, aussi tous mes petits indociles de répondre gentiment : "Oui, monsieur le maître." Et je recommençais le lendemain ! Que faire, en classe, lorsqu'on vous confie soixante ou soixante-dix bambins éveillés, remuants à

l'excès, et qui ne demandent qu'à s'occuper, quand les outils manquent. Je pris donc mon courage à deux mains ; et un beau jour, tous mes arriérés revinrent du magasin de l'école, munis des objets depuis longtemps nécessaires. Je dis tous, je me trompe ; un seul, malgré mon ordre formel, était demeuré à son pupitre ; et comme je lui renouvelais la mémoire, il s'avança timidement vers moi : "Monsieur le maître, maman n'a plus d'argent à me donner ; si vous vouliez me prêter cinq sous ? elle vous les rendrait sûrement, car elle travaille fort."

C'était un tout petit enfant, aux yeux bleus, fleurs de franchise et de candeur ; doué d'une intelligence précoce, attentif, studieux, prévenant, très réfléchi pour son âge et timide à l'excès, ne se mêlant point aux jeux turbulents de ses petits camarades et semblant s'en éloigner un peu à cause de ses habits rapiécés... Il s'appelait Jean-Paul et c'était mon meilleur élève.

Jean-Paul m'exposait sa demande en enfant bien élevé... et je vis deux grosses larmes perler aux coins de ses yeux. J'ouvris mon gousset avec plaisir, et Jean-Paul fut heureux. Il était jeune, sept ou huit ans au plus ; mais dans sa vie déjà bien des peines amères, bien des douleurs ignorées, au plus profond de son cœur d'enfant, fermé aux confidences.

Je voulus le mieux connaître. Je m'informai de sa famille. Elle n'était arrivée que depuis peu de temps dans le quartier, et se composait du père et de la mère et deux enfants. Quant au reste, on n'en connaissait rien. D'où venait cette famille ? Quelle occupation avait le père ? Quels étaient ses moyens d'existence ? Autant de mystères. Je jugeai d'après les manières affables de Jean-Paul que son éducation première avait dû être soignée, mais ses parents étaient pauvres, nécessiteux même.

— "Que fait ton père ? demandai-je à Jean-Paul, pendant une récréation de l'après-midi, car j'avais résolu de forcer le mystère dont cette famille m'entourait.

— "Papa ? je ne sais pas, Monsieur, me répondit-il, étonné et presque honteux de sa réponse. Il se reprit pourtant : — "Il a été marchand à la campagne... mais j'étais jeune alors, et je ne me rappelle pas ; maman nous dit qu'il a été malchanceux... ici papa ne

fait pas grand'chose, il vient rarement à la maison, et ne donne jamais rien à maman". Et le rouge monta à ses joues... pudeur instinctive, douleur filiale, de dévoiler des secrets qu'il aurait préféré garder pour lui seul.

— "Et cette bonne maman doit se fatiguer beaucoup, n'est-ce pas, mon enfant, pour vous nourrir et vous habiller ?

— "Oh oui, reprit-il vivement comme elle travaille ! Si vous saviez, Monsieur ! et elle ne mange presque pas pour que nous en ayons plus... et puis elle ne gagne pas gros.— "Et sais-tu pourquoi ton père ne lui donne pas d'argent ? repris-je, de plus en plus intéressé. Ses yeux limpides se levèrent sur moi, en une muette interrogation de surprise : — "Pourquoi il n'en donne pas?... Quand papa vient chez nous, il paraît toujours fâché, et ne veut jamais que nous l'embrassions, comme autrefois ; il dit que nous ne méritons pas qu'il nous fasse vivre et va jusqu'à faire pleurer ma bonne maman en lui ôtant tout ce qu'elle a gagné... après il s'en va."

Jean-Paul s'arrêta, songeur, comme pour se souvenir d'une chose oubliée depuis longtemps... longtemps...

— "Une fois je l'ai vu.. accompagné de deux hommes, laids, malpropres, couverts de boue ! Je me souviens qu'on avait dit "Sales ivrognes !" Savez-vous ce que c'est qu'un ivrogne, Monsieur."

Je ne voulus pas blesser ce cœur ingénu : "Un ivrogne, mon pauvre enfant, lui dis-je, le cœur angoissé, c'est un malheureux pour qui il faut beaucoup prier."

— "Et si je priais pour papa, vous croyez que maman ne pleurerait plus, qu'elle serait heureuse encore ? questionna fébrilement le petit Jean, avec des sanglots dans la voix.

Je lui répondis : "Oui, certain !" Et pendant que plongé dans de tristes pensées, je songais à ce brave père de famille — tombé si bas, victime de l'alcool maudit, mon petit ami s'en allait joyeux, l'espérance au cœur — la joie dans l'âme... sa mère ne pleurerait plus, elle redeviendrait heureuse... et ce serait par ses prières !

Jean-Paul les savait bien ses prières ; il les disait avec ferveur. Mais jamais il ne songeait à son père qui les faisait tous pleurer. La mère avait-elle oublié, dans sa douleur, dans son travail de tous les jours, de faire prier le fils pour

l'époux indigne, pour le père ivrogne et, hélas ! pour le chrétien coupable ? Je ne sais.

*

* *

Les jours passaient, les semaines succédaient aux semaines, les mois aux mois, avec cette rapidité singulière que donne une occupation uniforme toujours la même aux mêmes heures. Jean-Paul était premier de la classe : il était encore aussi grave, mais moins triste, car il avait plus d'espoir ! Deux fortes pensées l'occupaient. Se préparer à sa première communion et sécher les larmes de sa mère. Nobles pensées, venant d'un cœur affectueux et reconnaissant.

Au mois de mai 190., sa famille fut chassée du logis par le père. Il fallut s'en aller. Jean-Paul vint en pleurant m'annoncer son départ. Et je perdus de vue le premier de mes bons élèves. Il m'avait dit cependant : "Je prierai pour lui, et avec vous..." Et tout en espérant, de loin, sachant bien qu'elles se rencontreraient devant Dieu, j'unissais mes prières aux siennes.

C'est à l'occasion de ce départ que je notai le dévouement filial de Jean-Paul. Lui-même devait, dans la suite, m'apprendre son histoire.

Je ne le revis que deux ans après. Je ne reconnus qu'avec peine mon ancien petit Jean-Paul, dans le grand garçon qui me tendait la main.

Son premier mot fut pour m'annoncer l'heureuse nouvelle : "Papa n'est plus ivrogne ; vous vous rappelez, Monsieur ?"

Ah ! si je me le rappelais ! Depuis deux ans l'espérance de sa conversion ne m'avait pas quitté. Depuis lors j'avais connu bien d'autres misères morales ou physiques, mais j'avais gardé le souvenir de ce père ivrogne. Et enfin, on m'annonçait que cette semence d'un bon conseil, jetée dans un cœur généreux, avait germé, grandi, porté des fruits splendides : la réhabilitation d'un ivrogne, le bonheur d'une famille, le relèvement d'une âme ! Ceux que le poids des affaires matérielles courbe tout le jour vers la terre ne comprennent pas assez la joie qu'un pauvre maître d'école ressent, le bonheur qui l'étreint, à l'annonce de telles nouvelles, d'autant plus inespérées qu'elles sont rares ; car le vieux proverbe n'est que

trop vrai : " Qui a bu boira ". Récompense qui console de bien des déboires, de bien des humiliations quelquefois.

Avec la confiance des anciens jours qu'il avait en son " maître ", Jean-Paul me raconta ce qui va suivre : " J'avais compris un peu ce que pouvait être un ivrogne. Ce fut une triste révélation pour moi. Papa était un de ceux dont on avait dit : " Sales ivrognes, " et pour vous obéir, pour rendre le bonheur à maman, j'ai prié, j'ai fait prier mon petit frère. Tous trois, nous nous agenouillions devant une image de la sainte Vierge. Cette bonne mère ne nous a pas oubliés. Ah ! il a fallu lutter longtemps !

" Papa nous défendait de prier ainsi. Il jeta sur le plancher l'image devant laquelle nous priions ! Mais cet acte infâme nous servit. Après nous avoir juré qu'il boirait toujours, il nous chassa de la chambre. Quand il fut seul, je le vis ramasser l'image — et il pleura ! Il n'était donc pas si méchant ! L'espoir me revint — mes supplications redoublèrent.

" Je ne demandais que la joie d'être heureux au foyer, comme tous les enfants, et le bonheur pour maman. Elle avait tant souffert, tant travaillé !

" La veille du grand jour de ma première communion, le dernier de ma retraite, j'allai trouver papa. Par une grâce spéciale du bon Dieu il était entré sobre ce jour-là.

" Je m'agenouillai devant lui. Il me bénit. Et alors, avec tout l'amour que je lui avais voué, je le suppliai de changer de vie, de redevenir honnête comme avant, et de venir communier avec maman et moi à ma première communion. Il devint très pâle, il hésita un moment, puis des larmes coulèrent de ses yeux sur ses joues, il me promit tout, puis m'enlevant dans ses bras, il m'embrassa en m'appelant son sauveur. Le bon Dieu avait vaincu l'alcool. J'étais exaucé, et au comble de mes vœux : la venue de Jésus, la conversion de papa, le bonheur de maman, la joie du pouvoir lever la tête à l'école, et défendre ce père tant aimé, c'était trop pour mon indignité.

" Papa fut fidèle à sa résolution. Le soir même je le conduisis à mon confesseur. Depuis ce temps, il ne boit plus. Il travaille dans un magasin et parle de retourner à son ancien poste. J'entrerai bientôt au collège et, continuera-t-il tout bas, en guise de confidence, je me

ferai prêtre, missionnaire, afin de convertir tous les ivrognes du pays... mais je n'oublierai jamais " mon maître " qui le premier m'a fait connaître le but de la vie ici-bas : se dévouer, se donner aux autres, sauver des milliers d'ivrognes et préserver leurs familles ; c'est beau, c'est grand, c'est aussi noble que de mourir pour son pays... Les ivrognes ne pourraient-ils pas tous faire comme papa ? " Tel fut le récit de Jean-Paul.

L'héroïque enfant me tendit la main. Je pressai longuement cette main loyale ; car j'étais trop ému pour le féliciter.

Et pendant qu'il regagnait le foyer familial, où, par lui, le bonheur était revenu, je songeais à ses dernières paroles : Les ivrognes pourraient bien faire tous comme ce père égaré et oublieux... mais tous les enfants sont-ils apôtres comme ce brave petit Jean-Paul ?

RENÉ P.

[L'Évangéline]

Foch en vacances

IL S'ENTRETIENT AVEC DES ÉCOLIERS
BRETONS

PAREIL à l'homme de Vauvenargues, riche en vigueur, qui ne se propose le repos que pour s'affranchir de la sujétion, le maréchal Foch, même en vacances, ne peut jouir que par l'action et n'aime qu'elle. Il était en Bretagne, à la fin d'août, et, chaque jour, en tenue bourgeoise, il arpentait monts et vaux, à la bonne franquette.

Il se rendait ces jours passés au bourg de Plougasnou, écrit de Morlaix, un correspondant de *l'Echo de Paris*, quand il fut deviné sur la route par un vénérable recteur à cheveux blancs venu tout exprès de fort loin pour saluer le grand Vainqueur.

— Ne seriez pas monsieur le maréchal Foch ?

— Pour vous servir, monsieur le recteur ! répondit le soldat en se découvrant.

— Oh ! dans ce cas, s'écria le prêtre, au comble de la joie, laissez-moi vous baiser les mains !

Et sans attendre sa réponse, le bon recteur porta jusqu'à ses lèvres la main du maréchal.

Les deux hommes échangèrent encore quelques paroles et la courte conversation prit fin sur un mot qui alluma dans l'œil du chef une intraduisible gaieté.

— Tout de même, monsieur le maréchal, j'eusse préféré vous voir... en tenue de maréchal !

Ce jour-là, le maréchal fit une visite à la belle colonie de vacances de l'abbé Esquerré, à Ker Louis.

Ce fut pour les grands jeunes gens du patronage une fête inoubliable.

Le maréchal les mit bien vite à l'aise et les interrogea sur leurs projets d'avenir. Sujet impressionnant avec un tel interlocuteur.

— Et toi, mon ami, à quoi te destines-tu ?

— Monsieur le maréchal je vais tenter Polytechnique.

— Et bien ! mon gaillard, il faudra ramer dur pour y arriver.

Puis il passe à un autre, gros garçon timide aux joues roses :

— Et toi, petit, que seras-tu ?

L'enfant hésite, visiblement ému. Puis, crispant légèrement son menton volontaire, il dit d'une voix très ferme :

— Chimiste, monsieur le maréchal !

On rit.

Le maréchal se fâche :

— Ne riez pas enfants, votre camarade a raison. Il sera chimiste. Il faut qu'il devienne chimiste. Nous avons besoin de chimistes en France. Aucune science n'est aussi profondément liée à l'avenir de nos forces industrielles et militaires...

«...Oui ! Soyez chimiste, jeune homme. Vous deviendrez le plus riche de tous vos petits camarades d'aujourd'hui. Car la France ne restera pas coupablement indifférente à cette branche comme elle le fut trop longtemps...»

«...Écoutez, enfants ; j'ai connu en Allemagne avant la guerre, un jeune chimiste de trente-cinq ans, directeur d'usine, dont les appointements s'élevaient à la somme de trois millions de marks par an...»

Toutes ces phrases sont ponctuées nerveusement par les courtes arabesques d'un bâton sculpté qui ne quitte jamais le maréchal dans ses promenades à Plougean.

Ce bâton intrigue évidemment toute cette jeunesse. Le maréchal s'en aperçoit et sourit.

Un malin s'enhardit et questionne.

Le généralissime brandit le gourdin grossièrement ouvragé, le tourne avec rapidité entre ses doigts secs et plaisante :

— C'est là, pour la semaine, mon bâton de maréchal. Celui du dimanche est dans son étui, au grand quartier.

Les enfants rient. Ils veulent savoir. Et le grand homme de satisfaire les jeunes curiosités :

— C'est tout simplement, dit-il, le bâton de tranchée que m'a offert l'un de mes poilus. Voyez comme il est bien sculpté ! Et puis, tenez, petits curieux, regardez-le bien, c'est le bâton qui traça sur le gravier de Doullens le plan de la suprême offensive.

La parole du maréchal s'est assourdie. Cette fois, les petits ne rient plus.

*
* *

Sur le chemin de Plougean, un "grand", celui qui va "tenter Polytechnique", hasarde l'interview.

— Monsieur le maréchal, permettez-moi de vous demander... Est-elle bien écrasée, l'Allemagne ? Est-elle bien abattue ?

Le généralissime de toutes les armées alliées s'arrête brusquement, fixe le jeune audacieux, et de la main lui désigne un beau calvaire celtique dont le Christ minuscule bénit la frondaison prochaine de ses bras énormes.

— Voyez, jeune homme ; si la foudre, certain soir d'orage, brisait ce calvaire, comment s'y prendrait-on pour le reconstruire ? Commencerait-on par sculpter les doigts et les cheveux d'un autre christ ?

...Non, tout d'abord, n'est-ce pas, il faudrait rebâtir le socle, restituer à la croix sa base de granit.

— Oui, monsieur le maréchal.

— Eh bien, il en est exactement de même pour l'Allemagne effondrée. Il faudra d'abord trouver pour l'ensemble du pays une base nouvelle et un équilibre sûr.

«...Oui, mon enfant, l'Allemagne est bien abattue, mais j'ajoute qu'il vous appartiendra

de garder par la sagesse et le travail cette précieuse victoire que vos aînés vous ont conquis dans la douleur et par le sacrifice.

L'écolier a compris. Il salue très bas et se retire gravement, tandis que dans le déclin du jour, sous la pluie d'or d'un ciel de légende, le grand soldat regagne paisiblement son petit manoir de Plougean.

Éphémérides canadiennes

OCTOBRE 1919

1.— De grandes fêtes religieuses ont lieu à Mont-Laurier à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de la paroisse et de la bénédiction de la nouvelle cathédrale par Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique. On remarque à cette cérémonie, outre l'évêque diocésain, Mgr F.-X. Brunet, S. G. Mgr Hughes Gauthier, archevêque d'Ottawa, et un grand nombre de prêtres. Le sermon est fait par Mgr F.-X. de la Durantaye, le nouveau vicaire-général de l'archidiocèse de Montréal.

— Au Château-Frontenac de Québec, la Chambre de Commerce, de Québec offre un banquet à M. E.-W. Beatty, le nouveau pré-



M. E.-W. BEATTY, Président du C. P. R.

sident du C. P. R. Près de trois cents convives y prennent part. M. Beatty y annonce que la compagnie du C. P. R. a décidé de construire une nouvelle aile au Château, qui renfermera 200 chambres.

2.— Le docteur Nadeau, accompagné des docteurs Lessard, Laurin, Dagneau, Morisset, tous de Québec, et de M.M. Penny, Marchand, Marquis, Morrisset et Potvin, soumet son projet d'habitations ouvrières salubres au Comité des Travaux publics de l'Hôtel-de-Ville de Québec.

3.— A Montréal le juge Lanctôt, dans un jugement en Cour de Police, déclare que la prescription de six mois s'applique aux infractions commises par les conscrits qui ne se sont pas rapportés. Ce jugement est contraire à celui rendu à Québec par le juge Langelier, dans un cas similaire. La cause de Montréal est portée en appel.

— On discute à Ottawa le bill fusionnant la gendarmerie à cheval de l'Ouest et la police fédérale. La gendarmerie à cheval comprend de 1,600 à 1,700 hommes et la police fédérale 200.

4.— Une fuite de gaz fait périr à Ottawa une famille entière composée du père, de la mère et de cinq enfants.

5.— L'arrivée à Québec de l'"Empress of France", anciennement l'"Alsatian", le nouveau steamer du C. P. R., inaugure un nouveau service océanique de cette compagnie entre Québec et Liverpool.

7.— Un groupe de capitalistes et d'ingénieurs canadiens sous la direction de l'hon. S.-N. Parent organise une compagnie pour exploiter les mines de fer de la région de la Baie St-Paul.

8.— D'après les derniers comptes établis, l'Exposition provinciale de Québec cette année, aurait rapporté un surplus définitif de \$26,661.70.

— La convention libérale, pour le choix d'un candidat dans Québec-est, aux élections des 20-27 octobre, afin de nommer un successeur à feu M. Laurier, a unanimement désigné à cet honneur M. Ernest Lapointe, l'actuel député fédéral de Kamouraska.

9.— D'après une statistique fournie par la *Patrie*, Montréal, la population juive de cette ville a augmenté dans des proportions



M. ERNEST LAPOINTE

Le nouveau député de Québec-est à Ottawa

étonnantes, passant, de 20,000 qu'elle était, il y a dix ans, à 85,000 ; elle forme aujourd'hui un douzième de la population totale de la ville.

— Mgr F.-X. Belley, P.D., curé de la Baie St-Paul, décède subitement en son presbytère, alors qu'il prenait part à une conférence ecclésiastique.

— A Lauzon, aux chantiers Davie, a lieu le lancement du "Canadian Trapper", navire en fer de 331 pieds de longueur, construit à la demande du gouvernement fédéral. Ce "cargo-boat" qui jauge 5100 tonnes est le plus gros navire en fer construit jusqu'à présent aux chantiers Davie.

10.— Un nouveau cours "d'institutions canoniques" est inauguré, cette année, à l'Université de Montréal, correspondant au cours de "texte canonique" qui se donne aux grandes universités romaines. M. l'abbé Arthur Currotte, official du diocèse de Montréal et ancien professeur à Rome, est chargé de ce nouveau cours, qui commencera le 20 octobre.

— D'énormes gisements de charbon ont été découverts dans la région de Swift Current, Sask., d'après les nouvelles qui nous arrivent de Régina.

13.— Au salon de l'Archevêché de Québec, Son Éminence le cardinal Bégin remet à sir Georges Garneau et à M. P.-T. Legaré le diplôme de Commandeur de Saint-Grégoire-le-

Grand. Cette distinction leur a été accordée par le Souverain Pontife pour reconnaître la dignité et la droiture de leur vie et récompenser leur générosité à l'égard de la nouvelle église du St-Cœur-de-Marie, de Québec.

— M. le docteur J.-P. De Blois, médecin bien connu de St-Sauveur, de Québec, meurt subitement en donnant ses soins à une malade.

— Dans la province d'Ontario a lieu la mise en nomination des candidats aux élections provinciales. Six partis différents sont représentés. Quatre candidats seulement sont élus sans opposition, dont deux ministres.

— A St-Raphaël-de-Bellechasse, un incendie détruit vingt-six maisons et dépendances, et jette sur le pavé environ vingt familles.

14.— La ville de Toronto fait un accueil très cordial à S. Ém. le cardinal Mercier, primat de Belgique.

15.— On annonce que l'armurerie Ross, sise sur les Plaines d'Abraham, à Québec, et appartenant à l'État fédéral, sera démolie, dès l'été prochain, afin de permettre l'extension et l'achèvement du "Parc des Champs de bataille."

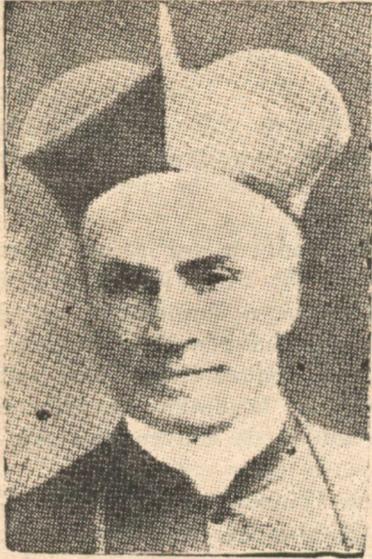
— Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, demande \$5,000. aux fidèles de son diocèse pour l'Université de Louvain. Ce cadeau sera présenté à S. Ém. le cardinal Mercier lors de son passage à Montréal.

16.— On fait au Parlement d'Ottawa la première lecture du bill autorisant l'achat du Grand-Tronc.

17.— L'abbé C. Fournier, aumônier militaire français, donne une conférence à Québec, à la salle des Chevaliers de Colomb, sur le soldat français.

— Sa Seigneurie le juge Gibsons condamne *l'Action Catholique* à \$250.00 de dommages-intérêts et aux frais d'une cause de première classe pour libelle contre M. le notaire Edmond Taschereau, qui s'était plaint au tribunal, par l'intermédiaire de l'honorable M. Alexandre Taschereau, de la reproduction par le journal, au cours d'un article écrit pour la défense d'une cause chère à *l'Action Catholique*, celle de la Tempérance, d'un extrait du livre de M. de Trémaudan, *le Sang français*, actuellement encore en vente dans les librairies.

18.— Mgr C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, célèbre le vingt-et-unième anniversaire de sa consécration épiscopale.



Mgr C.-H. GAUTHIER
Archevêque d'Ottawa



L'hon. W. HEARST
Premier ministre de l'Ontario, défait
aux dernières élections provinciales.



Sir HENRY DRAYTON
Ministre des Finances à Ottawa



L'hon W.-L. MACKENZIE-KING
Le nouveau chef du parti libéral
à Ottawa

19.— A Lévis, on célèbre les noces d'or sacerdotales de Mgr F.-X. Gosselin, et le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination à la cure de Notre-Dame-de-Lévis. Son Éminence le cardinal Bégin, enfant de Lévis, assiste à ces fêtes de la reconnaissance

20.— L'hon. W.-L. Mackenzie-King, chef du parti libéral, et sir Henry Drayton, ministre des Finances, à Ottawa, sont élus sans opposition, le premier dans la division de Prince, Ile du Prince-Edouard, le second à Kingston, Ont.

— Aux élections générales de la province de l'Ontario, le gouvernement Hearst est défait ; le Premier-Ministre lui-même et trois de ses collègues sont tombés dans la mêlée. Les députés élus pour former la nouvelle législature de Toronto se repartissent comme suit : fermiers, 43 ; libéraux, 29 ; conservateurs, 26 ; ouvriers, 11 ; indépendants, 2, soit en tout 111 députés. Sur ce nombre on compte sept Canadiens-français, dont cinq libéraux, un fermier et un conservateur.

— En même temps qu'ils élisaient leurs députés, les électeurs de l'Ontario étaient appelés à se prononcer sur la question de tempérance. Par une écrasante majorité ils décident de garder la prohibition du temps de guerre.

21.— L'épouse de l'hon. juge Charles Langelier, née L.-Lucile Larue, meurt subitement à la Basilique de Québec, après avoir assisté au mariage de son neveu.

— A la Chambre des Communes, à Ottawa, sir Georges Foster présente, en français le nouveau ministre des Finances, sir Henry Drayton.

22.— A l'hôtel du Parlement de Québec s'ouvre le Congrès général des Cercles des Fermières, sous la direction de M. Alphonse Désilets.

23.— Le T. R. P. Lépiciier, supérieur général de l'Ordre des Servites, arrive à Ottawa, accompagné du R. Père Burke, provincial de l'Ordre aux États-Unis.

— A la Chambre des Communes d'Ottawa, le bill décrétant l'achat du Grand-Tronc par le Gouvernement est adopté en seconde lecture par un vote de 91 à 61. Le nouveau chef libéral, l'hon. Mackenzie-King, prononce son premier discours en Chambre avant l'appel du vote.

— Grâce à une généreuse subvention de dix mille piastres, accordée par l'honorable Ministre de la Colonisation à Québec, un nouveau bateau, au coût de \$25,000 sera lancé sur le lac St-Jean, au printemps prochain, pour relier Roberval, Péribonca et les postes voisins.

25.— En face de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, trois hommes se noient alors que leur embarcation chavire sous la force des vagues.

26.— Au couvent des Pères Dominicains de St-Hyacinthe se terminent les fêtes religieuses en l'honneur du cinquième centenaire de saint Vincent Ferrier. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, y prononce un magistral discours sur l'action apostolique de saint Vincent Ferrier. La veille, le T. R. P. Langlais, O.P., avait célébré le Saint, et le jour précédent, le T. R. P. Rouleau, provincial des Dominicains, avait montré en saint Vincent le prophète et le thaumaturge.

26.— Les élections complémentaires fédérales donnent comme résultat l'élection de trois fermiers unis, d'un unioniste, le Dr Tolmie, ministre de l'Agriculture, et d'un libéral, M. Lapointe, élu dans Québec-est contre M. Galibois, par près de 4,000 voix de majorité.

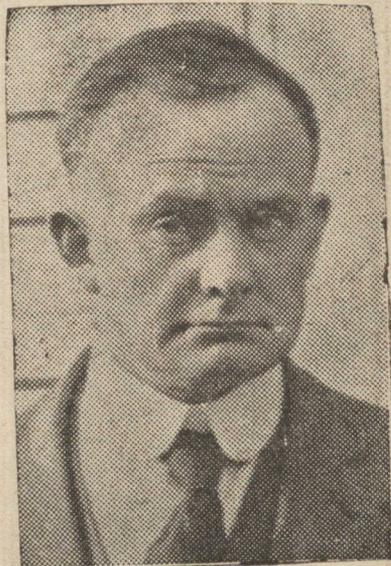
— Le C. P. R. souscrit vingt millions à l'Emprunt de la Victoire.

— La ville de Montréal fait le plus chaleureux accueil à S. A. R. le Prince de Galles qui y vient pour faire sa visite officielle. On prétend qu'une foule de près de cent mille personnes est allée souhaiter la bienvenue au royal visiteur.

27.— Au lunch d'honneur qui lui est offert par la cité de Montréal, l'Héritier présomptif du trône d'Angleterre a hautement prôné la bonne entente nécessaire au peuple canadien, et affirmé que l'union étroite des deux races constitutives de la nation canadienne n'est pas simple affaire de convenances politiques.

28.— S. A. R. le Prince de Galles visite St-Jean-d'Iberville, Sherbrooke et St-Hyacinthe.

29.— A la suite d'un caucus tenu par les députés élus de la Ligue agraire d'Ontario, à Toronto, M. E.-C. Drury, fils d'un ancien ministre de l'Agriculture en Ontario, est choisi unanimement comme leader et futur premier ministre du parti combiné des Fermiers et des Ouvriers. M. Drury se prépare à se faire élire dans Simcoe-centre.



M. E.-C. DRURY

Leader du parti des Fermiers de l'Ontario

30.— S. Ém. le cardinal Mercier, primat de Belgique, arrive à Ottawa où il est l'objet d'une réception enthousiaste.

31.— S. Ém. le cardinal Mercier passe la journée à Montréal.

Gauseries Scientifiques

La diphtérie

APRÈS la première enfance, méfiez-vous de la diphtérie. Un septième des décès, entre les âges de 3 à 4 ans, est causé par cette maladie.

La diphtérie est évitable et se guérit facilement, si l'antitoxine est administrée à temps. La plupart des enfants qui meurent de cette infection, perdent en réalité la vie par l'ignorance et la négligence des parents.

La diphtérie est une maladie qui se présente le plus souvent chez les enfants ; elle ressemble au mal de gorge ou à l'amygdalite. Elle est causée par un germe, le bacille de la diphtérie. La maladie peut ressembler à un mal de gorge très léger, les amygdales et l'arrière gorge étant plus rouges qu'à l'ordinaire, le malade éprouvant à peine quelque malaise.

Elle peut ressembler à un mal de gorge plus sévère, à une amygdalite avec, ici et là, des taches blanches ou grisâtres, des membranes qui recouvrent les glandes. Il n'y aura peut-être que très peu de ces taches, avec une légère sensibilité de la gorge. Les lymphatiques du cou, situés plus bas que les amygdales seront peut-être infectés et atteindront la grosseur d'un pois. Le malade se sentira assez mal.

Ou encore la maladie sera très grave, le mal de gorge très sévère, les membranes blanches et grises plus étendues. Non seulement les amygdales, mais aussi la luette et les bords arrondis du palais mou, suspendu entre les deux glandes, en seront recouverts. S'il y a une membrane sur la luette, la maladie, il n'y a pas à en douter, sera bien la diphtérie. Avec une pareille gorge et des symptômes si caractéristiques, le malade se sent très mal. Non seulement il y a douleur forte à la gorge, mais aussi au cou, aux muscles et aux ganglions lymphatiques du cou, qui sont très sensibles au toucher. La sensibilité de la gorge peut s'étendre au larynx, où peuvent aussi se former des membranes. Le patient est févreux et

souvent délirant. La température cependant n'est pas nécessairement très élevée. Si les membranes se développent dans le larynx, la voix devient rauque et croupole, la respiration embarrassée. Chez les très petits, il n'est pas rare d'observer des symptômes de suffocation, surtout s'ils ne reçoivent pas de traitement. Donc, dans tous les cas de croup, faites venir le médecin.

CULTURE DE LA GORGE

Afin de prévenir la diffusion de la diphtérie, il est de la plus haute importance de dépister, même les cas les plus légers. C'est par des cultures prises dans la gorge et le nez du sujet suspect que le médecin fait ce dépistage. Il introduit dans ces cavités un petit tampon de coton stérilisé, fixé à une tige de fer, qu'il promène sur les amygdales, dans la gorge et le nez, partout où se rencontrent les taches et les membranes. Ce prélèvement va immédiatement au laboratoire, où il est cultivé selon les méthodes reconnues. Le lendemain les cultures sont examinées au microscope afin de constater si le bacille de la diphtérie est présent.

Puisque les fermes de la diphtérie se développent sur les muqueuses du nez, de la gorge et des voies respiratoires il s'ensuit qu'ils peuvent s'échapper facilement par ces mêmes voies, dans la toux, l'éternuement et avec les crachats du patient. Ces sécrétions sous forme de corpuscules, dit de Fluge, sont projetées incessamment dans l'air ambiant au cours des différents actes de la toux, de l'éternuement et de la parole même, en sorte que ces malades sont dangereux par eux-mêmes pour leur entourage immédiat. Il en est ainsi non seulement de diphtériques, mais aussi pour les rougeoleux, les scarlatineux et les malades atteints de méningite cérébro-spinale qui tous propagent la contagion par les sécrétions nasobuco-pharyngées. Il en est ainsi encore pour les varioleux qui occasionnent également la contagion directe interhumaine à courte dis-

tance. Cette diffusion des germes par les gouttelettes fines qui s'échappent de la bouche et du nez dans la toux et l'éternuement, est donc le facteur le plus important dans la transmission de cette maladie. Les particules de nourriture, toutes fines qu'elles sont, qui tombent des lèvres du malade ou d'un porteur offrent un égal danger. Les ustensiles de tables, tasses, verres, couteaux, cuillères, fourchettes, etc., dont le patient fait usage, peuvent très bien être souillés de sa salive. Si celui-ci à la diphtérie, toutes ces gouttelettes de salive peuvent contenir, et à la vérité contiennent ordinairement les germes de la maladie. C'est étrange, mais il est prouvé que des gens peuvent avoir des bacilles de la diphtérie dans la gorge et le nez, et cependant demeurer en parfaite santé apparente. Ces gens on les appelle des porteurs en bonne santé. Ils sont particulièrement dangereux parce qu'il n'y a aucun signe extérieur pour les renseigner et renseigner les autres sur le fait qu'ils véhiculent des germes mortels.

Celles qui ont soin du malade doivent être très prudentes et prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher que les sécrétions de la bouche et du nez des malades ne se déposent sur leurs mains. Il est donc de la plus haute importance pour une infirmière, qu'elle ait son diplôme ou non, de se laver les mains immédiatement après s'être approchée du malade. Outre cela, des précautions seront prises pour que les germes ne se transmettent pas au moyen des ustensiles de table, qui doivent être stérilisés à l'eau bouillante, après chaque repas.

L'ANTITOXINE

Selon qu'elle est traitée, la diphtérie est une des maladies les moins dangereuses, ou l'une des plus dangereuses. C'est l'une des moins dangereuses si l'on emploie l'antitoxine dès le début ; c'est une des plus dangereuses si le traitement à l'antitoxine est insuffisant, retardé ou fait défaut. Avant l'emploi de ce remède, un sur trois enfants diphtériques mourait. Aujourd'hui, si l'antitoxine est administrée dès le premier jour ou même le second jour, 98 enfants sur 100 se guérissent. Le plus tôt on traite la diphtérie, plus certaine est la cure.

Dans les cas graves, le médecin doit tou-

jours injecter l'antitoxine dès sa première visite au malade. Il est urgent d'agir ainsi, car le mal s'aggrave rapidement et peut devenir fatal en 12 ou 24 heures. D'ailleurs, il n'y a aucun inconvénient, à l'administration de l'antitoxine, même si l'on constate après coup que ce n'est pas la diphtérie. Ce sérum cause quelquefois un peu de malaise à certaines personnes, pour un jour ou deux, mais ne produit jamais un dommage réel. Il doit être administré dès le début et à forte dose.

PROTECTION TEMPORAIRE PAR L'ANTITOXINE

La diphtérie est très contagieuse ; beaucoup la contractent, surtout parmi les enfants. C'est pourquoi, lorsqu'un cas de diphtérie se déclare, le médecin doit injecter l'antitoxine, non seulement au malade, mais aussi comme mesure de précaution, à ceux qui ont été en contact avec lui. C'est ce qu'on appelle l'immunité. La dose pour l'immunisation n'est pas aussi élevée que pour la cure du patient, mais elle est ordinairement suffisante pour protéger pendant un mois après l'infection, ceux qui ont été exposés. A l'expiration de ce temps, la protection n'existe plus.

LA RÉACTION STRICTE

Il y a quelques années, une épreuve très simple fut découverte qui permet d'établir la susceptibilité à la diphtérie. Cette épreuve est connue sur le nom de Schick, médecin viennois qui le premier s'en servit. Elle consiste dans l'injection de quelques gouttes de toxine de la diphtérie dans la peau. Si une tache rouge caractéristique apparaît à l'endroit de la piqûre, la susceptibilité existe. Si la tache n'apparaît pas en deça de deux à trois jours on a la preuve que la personne injectée ne contractera pas la diphtérie.

A ceux qui ont la tache caractéristique et qui sont de ce fait susceptibles à la maladie, les médecins conseillent une série d'injections préventives analogues à celles qui sont si efficaces dans la diphtérie. Ce traitement préventif consiste dans trois petites injections chacune à une semaine d'intervalle. La protection qui en résulte dure pendant des années, peut-être pour la vie.

Pourquoi ne demanderiez-vous pas à votre médecin de faire subir à votre enfant l'épreuve de Schick; démontré qu'il est susceptible, il recevra les trois injections immunisantes qui le protégeront pour plusieurs années, et peut-être pour la vie ?

HYGIÈNE AU LIT DU MALADE

1° (a) Toutes les sécrétions du nez et de la bouche doivent être recueillies dans des linges ou des chiffons ou du papier propres puis jetés au feu. (b) Le patient se couvrira la bouche et le nez lorsqu'il toussera ou éternuera, car l'éternuement et la toux projettent des gouttelettes de mucus jusqu'à 8 à 10 pieds.

2° L'infirmière doit porter une jaquette couvre-habit facile à laver. Elle endossera cette jaquette chaque fois qu'elle entrera dans la chambre du malade pour l'enlever immédiatement en sortant.

3° Une cuvette remplie d'eau avec un morceau de savon ou, si c'est possible, une solution antiseptique, sera placée en un endroit propice pour que le médecin ou l'infirmière puissent au sortir de la chambre du malade, se laver les mains, même avant de toucher la poignée de la porte.

4° Tous les ustensiles de table à l'usage du malade ne serviront qu'à lui et seront lavés à part, dans l'eau bouillante.

5° Toute la literie sera lavée au savon et à l'eau bouillante, et devra être exposée au soleil. Les rayons directs du soleil tuent les germes de maladie.

6° La personne qui a soin du patient devra se couvrir la bouche et le nez d'un double bandeau de gaze, chaque fois qu'elle s'en approchera, pour se protéger contre les germes contenus dans les gouttelettes qui s'échappent de la bouche et du nez du malade dans la toux de l'éternuement. Rappelez-vous toujours que si vous ne contractez pas la maladie, les germes qui pourraient se loger dans votre gorge et y vivre, feront de vous un vecteur de contagion, un porteur de bacilles, un danger pour les autres.

7° Autant que possible, il ne doit pas y avoir plus d'une personne auprès du malade.

8° Aucun visiteur ne sera admis dans la chambre du malade, même pendant la convalescence.

9° La personne qui a soin du malade ne doit jamais préparer la nourriture du reste de la famille. Il est quelquefois impossible de prendre cette précaution, car très souvent, c'est la mère qui doit avoir soin de son enfant malade, tout en s'occupant de son travail de maison. En pareil cas, elle ne négligera jamais de : 1. porter un masque ; 2. de se revêtir du couvre-habit qu'elle ôtera en sortant de la chambre ; 3. de se laver les mains en quittant le malade.

Celles qui ont soin des malades devraient savoir comment les germes de maladies se propagent à une personne en bonne santé. Cette connaissance les rendra plus soigneuses et contribuera à empêcher la dissémination de l'infection.

Docteur H. PALARDY

L'ENTERRÉ VOLONTAIRE

Cet épisode a eu pour théâtre le fameux Crassier-Vert.

Vous connaissez ces pyramides énormes, faites de poussière de charbon, qui donnent au pays du Nord un caractère si particulier. Le Crassier-Vert entre Avion et Sallaumines, tirait son qualificatif de l'herbe et de la mousse dont le temps l'avait revêtu.

A l'aube du 24 août, Canadiens et Prussiens s'étaient disputé l'observatoire avec un acharnement sans pareil. L'action terminée, un homme, un Canadien, se trouve seul dans un trou d'obus sur la pente du Crassier. Il s'y cache jusqu'à la nuit. A ce moment, il entend des voix allemandes, puis des pas. Les Boches se rapprochent de lui. Alors, avec ses ongles, le Canadien fouille dans la poussière et s'en recouvre le corps entièrement. Son nez seul émerge de ce nouveau sépulcre.

Les Boches descendent dans le trou et risquent à chaque seconde de marcher sur le vivant. Ils plantent un réseau de fil de fer à cinq centimètres du Canadien, ils frappent sur un piquet à coups redoublés. Un fil barbelé étendu à travers l'enterré vivant effleure le nez du Canadien et le défigure. Il ne crie pas. Les Boches s'en vont. La nuit suivante, l'enterré volontaire rentrait dans nos lignes, transi de froid et d'émotion.



Goin de l'Ouvrier



LE SOCIALISME

SES PRINCIPES ANTISOCIAUX

Aperçu du dehors, le premier spectacle que donne le socialisme est celui d'un grand tumulte, ordonné, si l'on pouvait dire sans paradoxe, à un immense chambardement. Dans ses cris de haine contre le capital et dans sa guerre inexpiable des classes, déchaînée définitivement par Karl Marx, c'est aux inégalités sociales que le socialisme s'attaque avec une fureur d'enfant revêché, et il faut bien dire qu'il est arrivé à faire trembler toute la maisonnée.

Mais il se heurte à une loi sociale qu'il n'est pas en son pouvoir de briser ni de suspendre, — ce qui ne l'empêchera pas d'entasser les ruines et peut-être de conduire aux abîmes la société.

Les hommes sont égaux, et ils ne le sont pas. Ils sont égaux, si l'on veut dire par là qu'ils ont tous un corps et une âme immortelle à sauver, et qu'ils portent tous en eux l'image du Dieu créateur, devant qui ils sont tous égaux aussi dans la mort. Mais les hommes, dans le monde, dans la société, ne sont pas égaux, et c'est là une nécessité inéluctable, décrétée par Dieu lui-même, qui a soin de ne pas dispenser à tous les mêmes talents, ni les mêmes forces, ni la même vocation.

En portant une main anarchiste contre cet ordre de choses au-dessus de leur volonté, les socialistes poursuivent donc une insaisissable chimère, et c'est toute la société, y compris eux-mêmes, qui répond de leur criminelle folie.

*
* *

Si l'on pénètre plus avant dans le système socialiste, la grosse erreur visible, et que l'on retrouve partout, c'est la violation du droit fondamental de propriété.

Et pourtant, ce droit ne peut souffrir de contradiction.

Ce n'est pas pour rien que Dieu, en créant l'homme, l'a placé en le douant de raison au-dessus de la brute dans l'échelle des êtres. Ce flambeau qu'il allumait dans son âme devait servir à l'homme de guide et aussi de providence. C'est dire à l'homme : Conduis-toi et fais ta vie. Dieu lui donnait, avec ses commandements, une loi, celle du travail. Le travail est le gagne-pain de l'homme. Cela ne suppose-t-il pas le droit aux fruits du travail, c'est-à-dire, si nous prenons le mot dans son sens le plus général, au salaire ? et donc, le droit à la libre disposition du salaire, et à sa transformation éventuelle en tous bien meubles ou immeubles nécessaires ou utiles à la vie, à l'entretien, au bien-être, présent et futur, de l'homme ?

Le droit de propriété n'est pas autre que cela. Tel est le fondement qui fait de ce droit inhérent à la personne humaine — un droit naturel imprescriptible. Et Léon XIII, dans *Rerum Novarum*, répond tout de suite en ces termes à une objection des socialistes :

“ Qu'on n'oppose pas... à la légitimité de la propriété le fait que Dieu a donné la terre en jouissance au genre humain tout entier, car Dieu ne l'a pas livrée aux hommes pour qu'ils la dominassent confusément tous ensemble. Tel n'est pas le sens de cette vérité. Elle signifie uniquement que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier, mais a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples.”

Le droit naturel de propriété veut donc être respecté scrupuleusement envers tout le monde, y compris le patron. Et qui ne voit que la théorie socialiste sur la propriété n'est finalement dirigée contre le droit même de l'ouvrier ? Le droit de propriété en effet, est le stimulant du travail, et comme le nerf de l'initiative. Ce droit aboli ou seulement altéré, vous con-

damnez la société industrielle à un régime de paresse, paresse du patron qui n'est plus garanti contre les risques de l'entreprise, paresse de l'ouvrier qui semble tout attendre d'une providence étrangère, et auquel de sinistres meneurs persuadent qu'il peut à la fois espérer de gros salaires et raccourcir indéfiniment ses heures de travail. Comme l'on comprend, alors, la vérité pressante de la règle fixée par Léon XIII : *“ Qu'ù reste donc bien établi que le premier fondement à poser à tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple c'est l'inviolabilité de la propriété privée ”* !

*
* *

Mais les socialistes ne pouvaient arracher à l'individu sa propriété sans attribuer à un autre ses dépouilles frémissantes. Le bénéficiaire éventuel des spoliations socialistes, c'est l'État, auquel on voudrait remettre tous les biens avec les instruments de la production. C'est ainsi que le socialisme d'État va de pair avec le socialisme collectiviste.

On ne pouvait dénaturer davantage le rôle de l'autorité sociale ni fausser plus profondément le mécanisme de la société. L'État n'est qu'un aide, il ne saurait tenir lieu de tout. Sa mission est de faciliter les conditions d'existence des citoyens, mais non de prendre cette existence à sa charge. Son rôle, purement coadjuvateur et supplétif, ne dépasse pas les limites d'une attentive surveillance des libres initiatives, devant lesquelles il n'a qu'à s'effacer : ... *“ qu'on n'en appelle pas, dit Léon XIII, à la Providence de l'Etat, car l'Etat est postérieur à l'homme, et avant qu'il put se former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence ”*.

Préjudiciable à l'initiative individuelle, la doctrine étatiste du socialisme est, pareillement, la sentence de mort de la famille.

On peut dire que la famille est la plus pressante raison d'être du droit naturel de propriété. Le chef de famille travaille et possède pour lui et ses enfants, leur existence présente et leur avenir. Et nul code civil n'a besoin de lui rappeler ce devoir, inscrit par Dieu au plus profond de sa conscience. En lui arrachant sa propriété, les socialistes s'attaquent à son cœur même, et à un droit qui tient aux plus ardentes fibres de son âme.

Ils lui arrachent ses enfants et brisent son foyer. Car, pour les socialistes, les fils ne sont plus quelque chose de leur père, puisque l'État en prend possession et peut les mouler à sa guise dans ses écoles sans Dieu, et la famille n'est plus, comme l'établit Léon XIII, *“ une société proprement dite, avec son autorité et son gouvernement propre, l'autorité et le gouvernement paternel ”*, et nantie de *“ droits au moins égaux à ceux de la société civile ”*.

Il n'y a pas de plus dangereuse erreur. Car cette erreur des socialistes est de la dernière inhumanité. Et l'on peut juger, par les réalisations en cours, ce que serait son brutal et absolu triomphe !

Avec de tels points de départ, le socialisme ne peut aboutir qu'à jeter *“ la perturbation dans tous les rangs de la société ”*, qu'à apporter *“ une odieuse et insupportable servitude ”* à tous les citoyens, déchirés entre eux par des haines sans nom et plongés dans une indigence et une misère sans espoir.

Les socialistes promettent un paradis terrestre, mais ils préparent un enfer complet à une société déjà victime de tant de malheurs !

(L'Action Catholique)

REMEDE A L'INSOMNIE

Voulez-vous un bon moyen de combattre l'insomnie ? Ce remède, vous l'avez... dans le creux de la main

La main, en effet, et surtout le creux de la main, abondamment pourvue de vaisseaux sanguins, est une source de chaleur. La radiation qui s'en dégage provoque le sommeil par phénomène de vaso-dilatation. Pour s'endormir, il suffit de clore les yeux, de placer la main légèrement fermée devant la région oculo-frontale, la ligne médiane de la main devant la ligne médiane de la figure ; la main débordant légèrement sur le front, le coupant de la main sur les narines. On obtient aussi une chaleur très appréciable, augmentée encore de celle de la vapeur d'eau dégagée par la respiration du sujet. L'expérience est facile à faire, inoffensive et d'un bon marché vraiment extraordinaire.

L'Art culinaire

BOUILLON

Le bœuf est la viande la meilleure pour faire le bon bouillon. Plus la viande est saine et fraîche, plus nourrissant est le bouillon. Il faut mettre la viande dans l'eau froide saler et faire bon feu. Cependant le feu ne doit pas être tel qu'il mette tout d'un coup le bouillon en ébullition. L'écume doit auparavant monter et être enlevée.

Une fois le pot écremé, on met dedans les légumes : navets, carottes, poireaux, panais, céleri, un peu de feuilles de laurier, un clou de girofle, une gousse d'ail et un oignon brûlé. Il faut ensuite laisser bouillir à petit feu, sans discontinuation, environ cinq ou six heures.

Les abatis de volailles, un morceau de poitrine de mouton, joints au bœuf, loin de nuire à la qualité du bouillon, ne fait qu'en relever le goût et le rendre plus délicat.

Quand la viande est cuite, on la retire et on passe le bouillon dans un tamis ou dans une passoire.

Quand il fait très chaud ou quand le temps est à l'orage, il faut faire bouillir le bouillon chaque jour afin de le conserver. Le chou mis dans le pot-au-feu n'en ôte pas la bonté, mais en change un peu la nature et en empêche la conservation.

CONSOMMÉ POUR SOUPE

Le consommé se fait en augmentant la quantité de viande. Aussi se réduit-il en gelée quand il est froid.

Ce qu'on appelle consommé, n'est autre chose que du bouillon très fort que l'on fait réduire au besoin.

Prenez trois ou quatre livres de jarrets de bœuf, coupez en petits morceaux, ajoutez tous les os et morceaux de viande froide que

vous avez dans la maison et couvrez le tout avec de l'eau froide ; laissez-le reposer une heure ou deux et placez sur le feu ; faite bouillir plusieurs heures ; puis coulez et laissez refroidir. Lorsqu'il sera froid, le gras s'enlèvera facilement. Ne laissez pas un seul petit morceau de gras dedans. Ceci est le consommé et toute espèce de soupe peut être faite avec ce bouillon en y ajoutant différentes sortes de légumes ainsi que du riz ou du macaroni que vous faites bouillir dans l'eau et que vous mettez dans le bouillon lorsqu'ils sont cuits, les assaisonnant au goût. Lorsqu'on se sert d'oignons, il est préférable de les râper plutôt que de les couper en morceaux.

SOUPE AUX HUITRES

Il est nécessaire de couler le jus des huîtres avant de l'ajouter au bouillon ou au lait. On y met un petit morceau de beurre, du poivre et du pain émietté fin, ou si vous préférez, des crackers sans sucre. Quand ce tout bout, jetez-y les huîtres, et dès qu'elles commencent à plisser, retirez du feu.

ENTRE GASCON ET MARSEILLAIS

Le Gascon.— Imagine-toi, mon cher, que je suis tellement distrait, que l'autre jour — je portais une lettre à la poste — je me suis trompé, j'ai laissé ma lettre sur le trottoir et je me suis jeté dans la boîte.

Le Marseillais.— J'ai fait mieux ; j'étais dehors par une pluie diluvienne ; je rentre trempé comme une soupe, et devine ce qui m'arrive ? Je couche mon parapluie dans mon lit, et je me mets à sécher dans le porte-parapluie.



LA VEUVE DU MARIN — Tableau de RENOUF

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

Afin de rendre la lecture de ses pages plus intéressante à la jeunesse, *l'Apôtre* publiera chaque mois, dans le "Coin du Feu" un certain nombre de devinettes, charades et rébus, sous la rubrique "Pour s'amuser". De plus pour créer un peu d'émulation chez ceux qui se donneront la peine de chercher la réponse de ces jeux d'esprit, il y aura deux prix de une priastre chacun pour les personnes qui enverront les solutions justes. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT D'OCTOBRE

Nous a envoyé les solutions justes du concours de septembre :

Mlle Délima Chaput,
186, rue Visitation, Montréal.

Personne ne nous a encore envoyé les solutions justes du concours No 2 d'octobre. Voici les réponses de ce Concours :

Devinettes

1. Le comble de la réussite pour un chercheur de sources, c'est de trouver une "source de revenus."
2. Le comble de la propreté, c'est "d'essuyer un affront".

Charades

2. Fil-et-filet.
Vin-aigre-vinaigre.

CONCOURS No 3

Devinettes

1. Quel pâté serait le plus agréable à un pauvre ?
2. Pourquoi un cordonnier en gros a-t-il ce qu'il faut pour être amiral ?

Charades

1. On écrit souvent mon premier,
On tourne toujours mon dernier,
On suit rarement mon entier.
2. Pour s'étaler dans mon premier
Il ne faut qu'un peu de richesse ;
Mais pour bien placer mon dernier
Il faut tact et délicatesse ;
Mon tout fait honte au jardinier,
Dont il atteste la paresse.

BOITE AUX LETTRES

Le *Coin du Feu* aura son courrier hebdomadaire. C'est une bonne nouvelle qui sera accueillie avec joie par les nouveaux lecteurs de *l'Apôtre*.

La dévouée chroniqueuse de la page du Foyer de *l'Action Catholique*, Mlle Paule D'Airvault a bien voulu se charger de répondre par voie de notre revue aux personnes qui voudront bien lui écrire. Les questions devront cependant présenter un certain intérêt pour nos lecteurs et ne contenir rien d'inconvenant. Toutes les correspondances devront être adressées à Mlle Paule D'Airvault, à *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Can.



Un athlète fait des tours de force.
Le voyez-vous ?



Cherchez le pianiste que ces danseurs attendent.

Être de son temps

Combien de jeunes filles sont obsédées par cette pensée, ce désir qui les occupe sans cesse : elles veulent être de leur temps, paraître modernes !

Mots sonores, qui bien étudiés sont synonymes de frivolité, d'indépendance, d'extravagance.

Il faut être de son temps, c'est-à-dire remettre le sérieux, ne prendre dans le devoir de chaque

jour que ce qui plaît, s'affranchir de toute contrainte, de toute surveillance, se laisser aller aux caprices de l'imagination et du cœur, sans réfléchir. Ce manque de bonne conduite blessera peut-être profondément un cœur aimé qui veille sur nous, et qui nous aime, mais ne faut-il pas jouir et s'amuser !

Être de son temps, n'est-ce pas là une maxime faite pour cacher mieux nos faiblesses, nos misères morales et même nos vices. N'est-ce pas encore une excuse que nos jeunes mondaines nous donnent sans cesse afin de faire oublier les excentricités de leur toilette, car pour être de son temps, il faut savoir ce que la mode exige, suivre ses lois sans égard à la modestie chrétienne.

Être de son temps, c'est encore lire sans discernement les livres et les revues où la religion et la vertu sont considérées comme de naïves et trop anciennes illusions, où l'on trouve le tableau des qualités et des perfections humaines qui se tiennent debout sans base solide ni point d'appui. Dieu, le devoir, la religion ne sont nommés dans ces livres qu'à titres accessoires, quand, toutefois, ils y sont nommés.

Elles sont encore de leur temps, celles qui ne savent plus rougir et baisser les yeux, lorsque certains gens, prétendus bien élevés, tiennent devant elles des discours trop libres.

On accepte tout, on tolère tout, par respect humain, par lâcheté, toujours pour être de son temps, pour être modernes, et ainsi la jeune fille abdique tous ses droits, elle renonce à ce qui fait sa beauté, son charme.

Au lieu d'imiter ce qui se fait de nos jours, regardons dans le passé ; suivons l'exemple de nos devancières qui furent nobles, charmantes et aimées tout en demeurant dans les bornes indiquées par la modestie chrétienne et le simple bon sens.

Comme elles, aimons le devoir, le travail, la vertu et le véritable bonheur, objet de nos désirs, sera l'étoile d'or dont les joyeux rayons projetteront sur notre vie toute une lumière de paix et d'amour.

QUAND LES CHAPELETS PERDENT-ILS LEURS INDULGENCES

(D'après le nouveau Droit canonique)

Les chapelets et autres objets enrichis d'indulgences les conservent indéfiniment : le Canon 924 déclare que les chapelets et autres objets de piété ne perdent leurs indulgences que s'ils sont détruits ou vendus. Ils les gardent donc s'ils sont prêtés, donnés ou reçus en héritage. On peut donc maintenant prêter son chapelet sans qu'il perde les indulgences ; si on le donne, les indulgences sont acquises à la personne à qui on l'a donné.

Dans les chapelets, les grains seuls reçoivent les indulgences ; on peut donc, sans les perdre, renouveler la chaîne (et les autres accessoires) lors mêmes que les grains auraient été mêlés dans la rupture. (Cong. des Ind., 10 juin 1839).— Et dans les crucifix, l'indulgence est attachée à l'image du Christ et non à la croix qui peut être changée. (Ind. 11 avril 1840).

Les derniers jours des "travaux"

QUATRE heures ! Levez-vous mes enfants !

Alertes et joyeux nous sautions de nos lits en nous frottant les yeux afin de nous assurer si ceux-ci étaient ouverts ou si c'était le jour qui n'était pas levé encore. Mais c'était pourtant vrai il n'était que quatre heures ; alors pourquoi donc papa nous faisait-il lever si à bonne heure ce matin, nous étions si bien à dormir dans nos lits douilletts caressant notre épiderme au tiède baiser de nos draps de laine.

Ah ! oui nous y étions : hier malgré une diligente journée d'engrangeage toute la pièce du "Coteau" était restée dehors et comme nous étions à la Saint-Michel elle courait grand risque d'essuyer une forte gelée et même une bordée de neige ; c'est ce qui expliquait ce lever sensationnel. Avec un peu de précipita-

tion nous faisons un brin de toilette, un bout de prière, distraite par le chant du coq qui arrivait dans la fenêtre en notes sonores et joyeuses et nous descendions dans la cuisine où, déjà, maman tournait les crêpes sur le feu pétillant.

L'appétit faisait bien un peu défaut car nous sentions l'aiguillon du sommeil bien plus vivement que les tiraillements de notre estomac et volontiers nous serions retournés nous coucher, mais, impossible, car papa arrivait déjà devant la porte avec la "Blanche" attelée sur la charrette. Malgré tout, le fumet appétissant des crêpes avait fini par triompher de notre estomac, une bonne tasse de thé nous avait éveillés et c'était avec un peu plus d'entrain que nous montions en voiture.

Sur le "Coteau" le soleil riait déjà dans son coin de ciel rose tandis que vers le nord un lourd bandeau de nuage étreignait l'horizon. Nous tendions nos bras au soleil pour les réchauffer, car involontairement nous tremblions sous le souffle de la brise matinale qui pénétrait jusque sous nos vêtements. Il a gelé à blanc faisait remarquer papa, c'est juste si nous aurons la journée car : "gelée blanche en croissant se paye comptant." En effet sous l'observation de la sentence paternelle nous remarquions que la rosée s'étant congelée avait déposé sur les feuilles sa dentelle de givre. On eût dit qu'il était tombé une "petite neige."

La "Blanche" montait à petit train dans la route pavée de cailloux et que tapissait une jonchée de feuilles rouges et or ; à travers la forêt des clairières laissaient tomber des pans de ciel terne où déjà semblait peser l'avalanche des neiges. Nous traversions ensuite la "pointe de bois" où les sapins en secouant leurs aigrettes humides réveillaient les oiseaux et nous arrivions enfin sur le Coteau où le bon blé en nous attendant réchauffait ses épis brun aux feux du soleil.

Nous étions maintenant à l'œuvre ; deux dans la charrette recevaient le grain, deux autres, avec des râteaux, suivaient par derrière le voyage pour ramasser les épis restés sur le chaume ; et la "Blanche" défilait majestueusement entre une haie de gerbes en faisceaux. Voyage par voyage le blé s'entassait dans la grange en bois rond que papa avait bâtie sur le Coteau et nous commencions à trouver l'avant-midi plus long qu'à l'ordinaire

lorsque, dirigeant pour la vingtième fois peut-être nos regards vers le chemin de la maison nous apercevions enfin, à travers les sapins, Marie qui vous apportait le diner.

Le voyage rentré, papa détellait la jument et nous nous essayions en rond devant la porte de la grange pour prendre le repas convoité. Marie exhibait le contenu de sa chaudière qui consistait en une délicieuse soupe exhalant le fumet des choux et du blé-d'inde bouillis, d'un carreau de lard salé, de bonnes patates "fleuries", et de carottes, une platée de galettes dorées et une bouteille de lait faisaient les frais du dessert. Il va sans dire que les estomacs étaient plus dispos que le matin et nous dégustions avec avidité les mets qui devaient mettre de la force dans nos muscles et, j'avouerai, un peu de bonne volonté dans notre tête.

Une fois Marie partie et pendant que papa "prenait son somme" dans la "tasserie" nous nous amusions à jouer à "la cachette" autour des tas de roches et dans les taillis ; des lassitudes, des fatigues de l'avant-midi nous ne ressentions plus rien, preuve : les gambades et les sauts gigantesques que nous faisons et nous n'étions encore qu'à la moitié de notre enthousiasme lorsque papa sortant inopinément de la grange nous criait : "Enfants, vous m'avez laissé dormir trop longtemps, nous avons la pluie sur le dos". Comme nous avions trouvé le temps court pour tant.

Le temps de le dire, la "Blanche" était attelée et nous en avions pour toute la "relevée" encore à charger dans la grande pièce qui semblait s'obstiner à ne pas "diminuer." A mesure que l'heure avançait le ciel devenait de plus en plus menaçant et de temps en temps quelques gouttes de pluie s'échappaient des nuages trop lourds. Enfin le dernier voyage était chargé et nous montions dessus pour descendre à la maison ; papa ramassait les "brocs", les râdeaux, "condamnait" les portes de la grange et attachait la barrière avec un bout de broche parce que, disait-il, nous n'étions plus près de remonter là.

Dans le chemin tapissé de brume la "Blanche" descendait lentement et nous n'entendions que le bruit de ses pattes froissant les feuilles sèches et le choc des roues frappant

les cailloux. A la pointe du bois il faisait déjà nuit et dans l'ombre surgissait la silhouette longue et effrayante des sapins ; de temps en temps nous hasardions un regard par derrière le voyage pour voir si papa suivait toujours et un peu rassuré de ce côté nous nous laissions bercer au cahotement de la voiture sans oser dire un mot. Enfin nous arrivions à la maison où, de la porte ouverte, s'échappaient des flots de lumière et l'arôme d'un parfum que nos estomacs humaient avec plaisir.

Les travaux sont finis disions-nous en rentrant.

Ce soir-là nous ne nous faisons pas prier pour aller nous coucher et nous nous endormions au bruit de la pluie qui chantait sur la toiture. A mesure que le sommeil devenait plus profond ce bruit semblait se transformer en une mélodie douce comme un bruissement d'épis qui se penchent et nous croyions ouïr en nos rêves enfantins l'âme reconnaissante des blés venir nous dire merci.

ADDA

LE "SHAKE-HAND" DU MARÉCHAL

A l'occasion de l'anniversaire du roi Georges, les troupes britanniques défilaient récemment en grande pompe à Hyde Park. Le Roi d'Angleterre était accompagné du Prince de Galles et du Duc de Connaught.

Au premier rang des officiers supérieurs se trouvait tout naturellement le maréchal Douglas Haig. Au cours de la revue, un gamin, placé non loin du glorieux chef des forces britanniques, eut, en entendant prononcer son nom, ce cri du cœur :

"Ah ! comme je voudrais caresser son cheval !

Le Maréchal sourit et fit élever l'enfant jusqu'à lui. Après l'avoir invité et même aidé à donner des tapes amicales à la bête, sir Douglas Haig lui dit :

"Et maintenant ne voudrais-tu pas serrer la main au cavalier ?"

Et, sans attendre, la réponse, le Maréchal donna un "hearty shake-hand" au gamin qui venait de lui rendre un si délicat hommage.

A DIRE

Les cinq brigands de Charles Nodier

Un soir, on s'ennuyait dans un salon charmant,
Mais ce monde poli s'ennuyait poliment.
Un Gascon, de Paris et non point de Gascogne,
Racontait, se vantait et mentait sans vergogne.
Il était, à l'en croire, un Bayard haut la main,
Un Christophe Colomb... du faubourg Saint-
[Germain.

Comme, en ce pays-là, l'on est fort peu crédule
L'auditoire écoutait, les yeux sur la pendule ;
Tous rageaient, mais sans bruit, contre cet...
[éteignoir ;
On bâillait, on riait, sans bruit, dans son mou-
[choir.

Nodier, rageant aussi comme tout l'entourage,
Appuyait le bavard, admirait son courage.
Du moins faisait semblant, en homme de bon
[ton ;

“ Vous êtes un César, mais doublé d'un Caton !
Ah ! Monsieur, quel sang-froid !... Quelle
[histoire charmante !”

Enfin tout ce qu'on dit lorsque l'on complimente.
Or voilà qu'au milieu d'exploits extravagants,
D'assassinats, de coups d'épée et de brigands,
Le conteur s'interrompt : “ Cette aventure est
[vraie,

Mais bizarre !... — Oh ! j'y crois, et, même,
[elle m'effraye,
Dit Nodier ; car ce fait, c'est mon histoire aussi.

— Bah ! vraiment ?... — Oui, tout en deux
[mots la voici :
Ce ne sera pas long, rien qu'une parenthèse.”
On s'éveille, on sourit et l'on soupire d'aise.

“ Je voyageais un soir tout seul, tout jeune, à
C'était une imprudence et j'étais inquiet. [piéd,
Lorsque j'y songe encor, mon courage se cabre ;
La sueur froide... — Où donc étiez-vous ?

[— En Calabre !
— En Calabre !... Monsieur... Ce nom seul
[fait frémir,

Peut-être, cette nuit, je n'en pourrai dormir...
— Tout le monde, Monsieur, n'est point de
[votre trempe :

Je sens des cheveux blancs me pousser sur la
[tempe ;
J'ai peur, et je crois bien que j'ai eu peur long-
[temps ;
Mais j'étais brave alors comme on l'est à vingt
[ans.

Donc, un soir, au détour d'un sentier solitaire,
Je vis sortir d'un bois, ou d'un arbre, ou de terre
Je ne sais, cinq bandits, Monsieur, et quels
[bandits !...

Non point de nos voleurs chétifs, abâtardis,
De vulgaires fripons qui vivotent de ruses ;
Mais des bandits, des vrais, formés dans les
[Abruzzes.

Quelles barbes !... Deux fois nos barbes de
[sapeur.

Quels yeux !... De ces yeux-là le diable en
[aurait peur.

Quelles têtes ! Quels fronts ! Quels bras et
[quelle taille !...

Ils étaient là rangés en ligne de bataille...
Sur la route, criant à tue-tête et de loin.
Je n'entendais qu'un mot de tout leur baragoin ;
La bourse !... La borsa ! Mais je compris le reste
A leur geste expressif... Je vois encor leur geste !
J'avais deux pistolets, je vais droit mon chemin,
J'avance, je fais feu sur eux de chaque main.
A mes pieds, souvenir terrible, ineffaçable !...
Deux brigands étendus se tordent sur le sable.
Un troisième s'approche, il tient un coutelas ;
Je frappe entre ses doigts, l'acier vole en éclats,
Et je lui fends le crâne avec un coup de crosse.
Il tombe, je bondis, je devenais féroce.
Le quatrième arrive et me prend au collet ;
Mais avec le canon du second pistolet,
Je lui casse la main ; le bandit lâchait prise ;
Je l'achève !... Ah ! vraiment le carnage vous grise
Rien qu'en disant, Monsieur, ce que j'ai raconté
J'ai l'ivresse du sang !... J'en suis épouvanté.”

Le bon Nodier s'arrête, effrayé, quasi blême.
“ Mais, dit l'autre conteur, que devient le
[cinquième ?”

Et répétant le mot, l'homme l'accentua :
Le... cinquième... bandit ?...”
“ Hélas !... il me tua !”

Dit Nodier.

Le fou rire envahit l'auditoire...
L'autre ne parla point de finir son histoire.

P. V. DELAPORTE